

**2016**

Rapport  
d'activités



00	Éditorial - page 5
01	Conseil d'Administration - page 6
02	Ressources en eau - page 8 <ul style="list-style-type: none"><li>Ressource Cammazes-Galaube - page 8</li><li>Ressource système AHL-Ganguise - page 12</li></ul>
03	Eau Potable - page 14 <ul style="list-style-type: none"><li>Production - page 14<ul style="list-style-type: none"><li>Prélèvements d'eau brute - page 14</li><li>Traitements des eaux de process - page 14</li><li>Bilan annuel de la qualité des rejets - page 14</li><li>Évolution du coût marginal d'exploitation - page 16</li></ul></li><li>Consommations - page 18</li><li>Qualité - page 22<ul style="list-style-type: none"><li>Qualité de l'eau produite - page 23</li><li>Qualité de l'eau distribuée - page 24</li></ul></li></ul>
04	Irrigation - page 24 <ul style="list-style-type: none"><li>Organisme Unique - page 24</li><li>Volumes prélevés - page 25</li><li>Compensation des prélèvements - page 26</li></ul>
05	Électricité - page 27
06	Travaux - page 29 <ul style="list-style-type: none"><li>Travaux d'investissement réalisés en 2016 - page 29</li><li>Travaux d'investissement réalisés en régie en 2016 - page 33</li><li>Suivi et contrôle du patrimoine - page 34</li></ul>
07	Panorama 2016 - page 36
08	Des hommes et des compétences - page 37
09	Éléments financiers - page 38 <ul style="list-style-type: none"><li>Prix de l'eau - page 38</li><li>Budget eau potable - page 39</li><li>Budget Électricité - page 42</li><li>Budget Irrigation - page 44</li></ul>
10	Indicateurs de performance - page 46

## Sommaire



L'année 2016 qui s'est refermée aura été marquée d'abord par le projet Interc'Eau Sud-Ouest Tarnais. Il a fortement mobilisé l'Institution, la Régie des eaux de Graulhet et les syndicats intercommunaux d'eau potable du Pas du Sant et de Vielmur. En effet, le premier semestre 2016 a été consacré à la consultation et l'attribution des 13 marchés de services et de travaux liés à cette opération. Nous avons veillé à allotir par tronçon les 42 kilomètres de conduites pour permettre une large concurrence.

Dès l'été, l'Institution s'est lancée dans la phase de préparation des dits travaux qui est cruciale pour assurer la réussite de la réalisation. Elle a permis de mener des reconnaissances archéologiques, les études d'exécution et de procéder à la validation et à la commande des fournitures des chantiers. Les travaux ont pu débuter avec l'arrivée des canalisations, des hommes et des pelles mécaniques en octobre. Fin 2016, ce sont près de 15 kilomètres de conduites qui ont été posés, soit près d'un tiers du linéaire total de ce nouveau réseau d'eau potable.

L'Institution n'en oublie pas pour autant les autres sujets et missions qui l'animent. En tant qu'Organisme Unique notamment, nous avons obtenu l'arrêté d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau d'irrigation. Il est accordé pour 15 ans, fixe les volumes d'eau d'irrigation dont le prélèvement est autorisé. Le travail d'étude qui a permis de présenter le dossier d'autorisation aboutissant à cet arrêté a également porté sur un volet gestion hydraulique des compensations qui est majeur pour l'Institution, gestionnaire de ressource en plus d'être organisme unique. Ainsi, l'Institution s'est engagée à assurer un double rôle de compensation des prélèvements et de

soutien de l'étiage du Sor et elle a établi et proposé un protocole de gestion clarifiant les modalités techniques de gestion des compensations et anticipant les situations de pénurie. Ces éléments ont été partagés en commissions organisme unique avec les élus, les irrigants, les Chambres d'Agriculture, les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau Adour Garonne,...

En 2016, l'exploitation de nos ouvrages a également été au cœur des attentions. Ainsi, la certification, outil qui formalise nos pratiques en la matière, a changé de référentiel et intégré de nouvelles exigences qui nous conduisent à produire une eau potable plus sûre. L'équipe a œuvré pour obtenir la certification ISO 9001 version 2015 en octobre dernier.

Enfin, l'Institution se prépare activement aux changements induits par la mise en œuvre de la loi NOTRe qui redéfinit les contours des compétences de nos territoires à l'horizon 2020. Voilà plusieurs mois déjà que nous imaginons et anticipons ces transformations en conduisant une étude juridique avec l'appui d'une équipe d'avocats et d'ingénieurs pour préparer l'IEMN de demain. Une certitude, l'Institution travaillera main dans la main avec ses départements membres et l'ensemble de ses partenaires. A l'heure où nous nous apprêtons à livrer les besoins en eau de l'Interc'Eau, ce projet mutualisé nous invite à étudier une solution coordonnée et solidaire en matière de service public de l'eau.

**Gilbert HÉBRARD**  
Président de l'IEMN



Gilbert HÉBRARD  
Président de l'IEMN  
Conseiller Départemental  
de la Haute-Garonne  
Maire de Vendine

## Éditorial



L'institution est dirigée par un conseil d'administration composé de 15 membres, à savoir les présidents des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn ainsi que des conseillers départementaux de chaque département désignés par leur assemblée départementale respective pour la durée du mandat, soit 6 ans.

# 01

## Conseil d'Administration

M. André VIOLA Président du Conseil Départemental

M. Alain GINIES Conseiller Départemental,  
2<sup>ème</sup> vice-président de l'IEMN

Mme Stéphanie HORTALA Conseillère Départementale

Mme Eliane BRUNEL Conseillère Départementale

M. Christian RAYNAUD Conseiller Départemental



M. Georges MERIC Président du Conseil Départemental

M. Gilbert HÉBRARD Conseiller Départemental,  
Président de l'IEMN

Mme Marie-Claude PIQUEMAL-DOUMENG Conseillère Départementale

Mme Emilienne POUMIROL Conseillère Départementale

M. Bernard BAGNERIS Conseiller Départemental

M. Jean-Michel FABRE Conseiller Départemental



M. Thierry CARCENAC Président du Conseil Départemental

Mme Claudie BONNET Conseillère Départementale,  
1<sup>ère</sup> vice-présidente de l'IEMN

M. Daniel VIAELLE Conseiller Départemental

Mme Dominique RONDI-SARRAT Conseillère Départementale

M. Laurent VANDENDRIESSCHE Conseiller Départemental

M. Jean-Luc ALIBERT Conseiller Départemental



## RESSOURCE CAMMAZES-GALAUBE

### PLUVIOMÉTRIE ET APPORTS

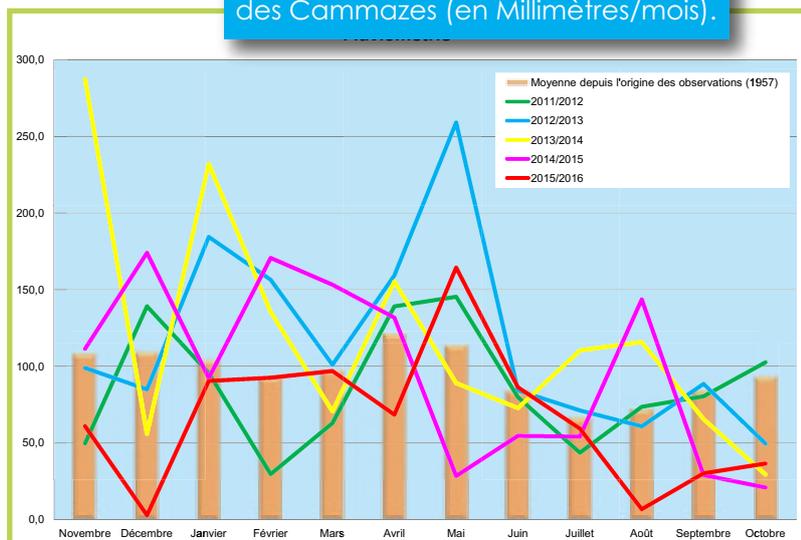
**16,9 hm<sup>3</sup>**  
d'apports naturels  
sur les barrages

L'année hydrologique 2015-2016 présente un cumul de pluie de 796 mm **sur le barrage des Cammazes** de novembre 2015 à octobre 2016, soit une baisse de -30,6 % par rapport à la normale. Entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 décembre 2016, les précipitations relevées sont faibles avec seulement 173 mm cumulés.

La pluviométrie annuelle relevée au barrage de la Galaube est plus élevée. Elle a atteint 1 232 mm. Néanmoins, cette année est très inférieure à la normale. Le mois de décembre 2015 a enregistré une pluviométrie particulièrement faible avec un cumul mensuel de seulement 3 mm (pour une moyenne de 170 mm).

Au cours de l'année, aucun épisode de fortes précipitations n'est à signaler sur les deux barrages. Conséquence de cette pluviométrie globalement déficitaire, les apports dans les barrages ont été faibles.

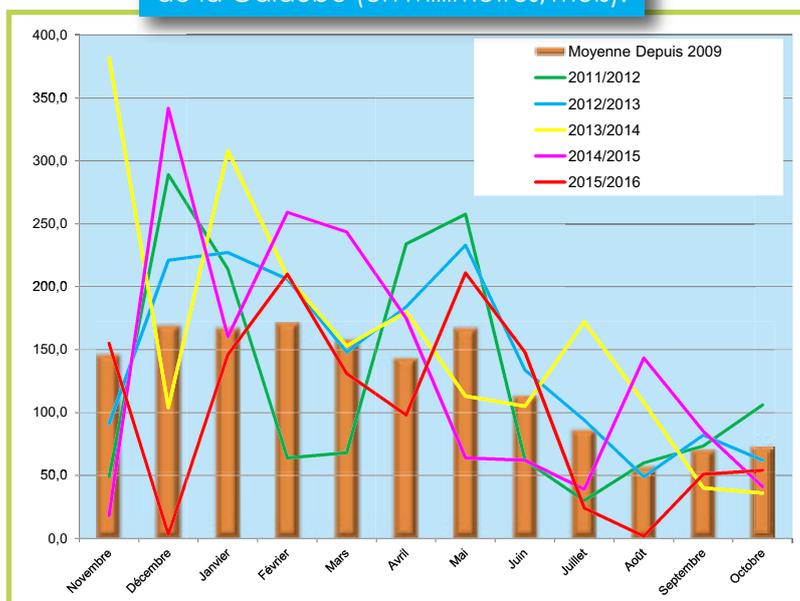
Pluviométrie relevée sur le barrage des Cammazes (en Millimètres/mois).



**Les apports naturels du barrage des Cammazes sur l'année hydrologique 2015-2016 s'établissent à 14,1 hm<sup>3</sup>.** Statistiquement, ils correspondent à une occurrence décennale sèche.

**Les apports naturels du barrage de la Galaube s'élèvent à 16,9 hm<sup>3</sup>** soit une année proche d'une occurrence quinquennale sèche. Il faut noter qu'entre le 1<sup>er</sup> novembre 2016 et le 31 décembre 2016, les apports atteignaient seulement 933 000 m<sup>3</sup>, soit un volume d'apport inférieur au centennal sec.

Pluviométrie relevée sur le barrage de la Galaube (en Millimètres/mois).



02

Ressources  
en eau

## ÉTAT DES RÉSERVES

Les apports ont été faibles sur la période de novembre 2015 à janvier 2016, si bien que les volumes stockés présentaient un niveau particulièrement bas fin janvier. A l'issue de cet épisode rarissime, l'IEMN garantissait malgré tout les usages eau potable et fin mars 2016, la situation s'améliorait progressivement, garantissant les besoins d'irrigation et de soutien d'étiage. Toutefois, les stocks des barrages restaient en deçà de la normale jusqu'à atteindre les capacités maximum de stockage courant juin 2016.

Au total, ces conditions météorologiques exceptionnelles prouvent que le dispositif est bien sécurisé puisque, malgré de faibles apports et des prélèvements pour

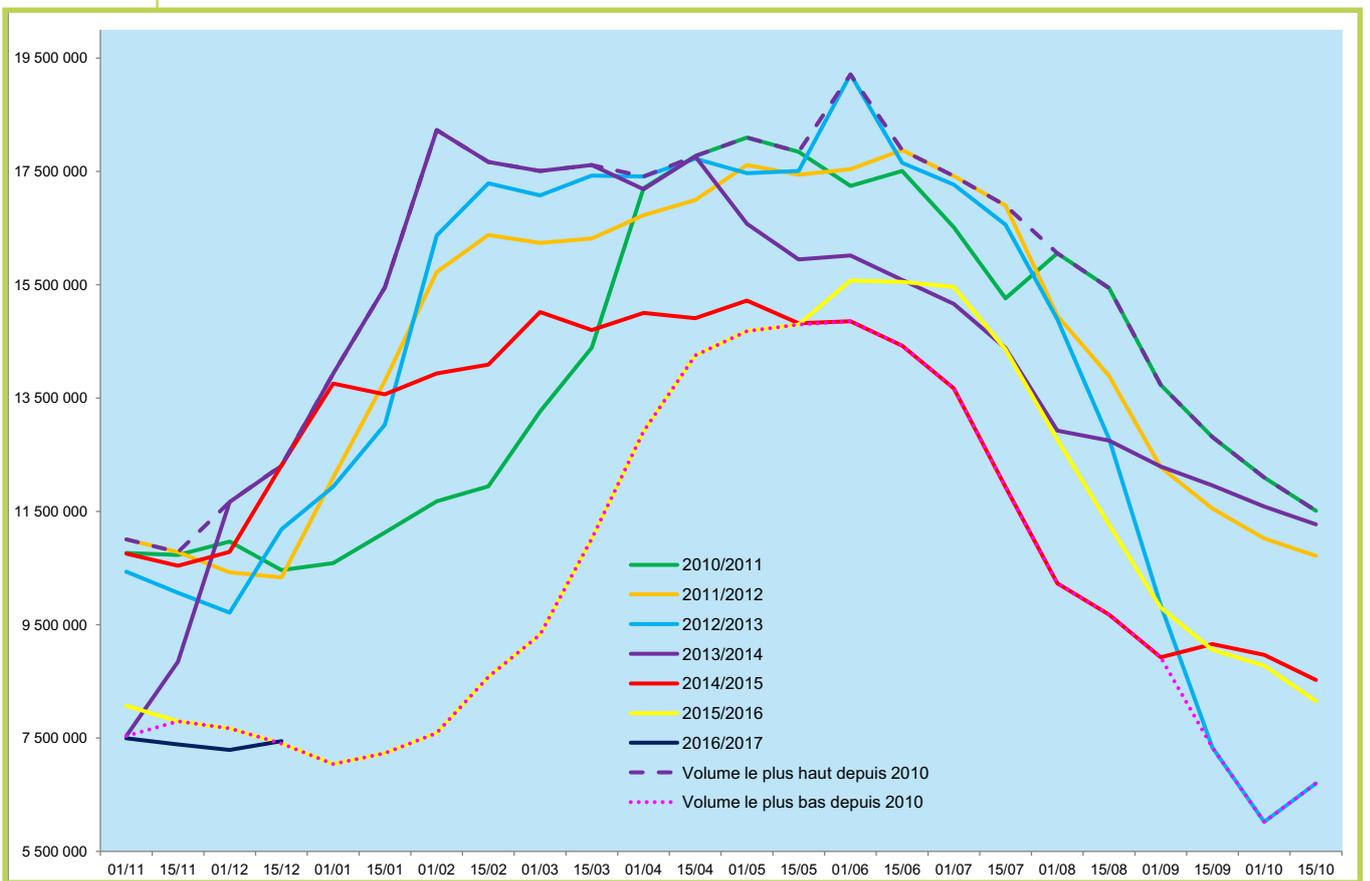
l'eau potable et l'irrigation au contraire élevés, les volumes d'eau stockés dans les barrages des Cammazes et de la Galaube ont été suffisants pour satisfaire l'ensemble des usages et conserver la réserve interannuelle nécessaire au 31 octobre 2016.

Il convient de préciser que 2016 a été marquée par le maintien du barrage de Galaube haut. Ce niveau haut était volontaire en 2013 du fait de la vidange partielle du barrage des Cammazes pour sa revue de sûreté. Depuis, cette stratégie a été maintenue en raison de la contrainte d'abaissement de cote plan d'eau du barrage des Cammazes en vigueur depuis juin 2014.

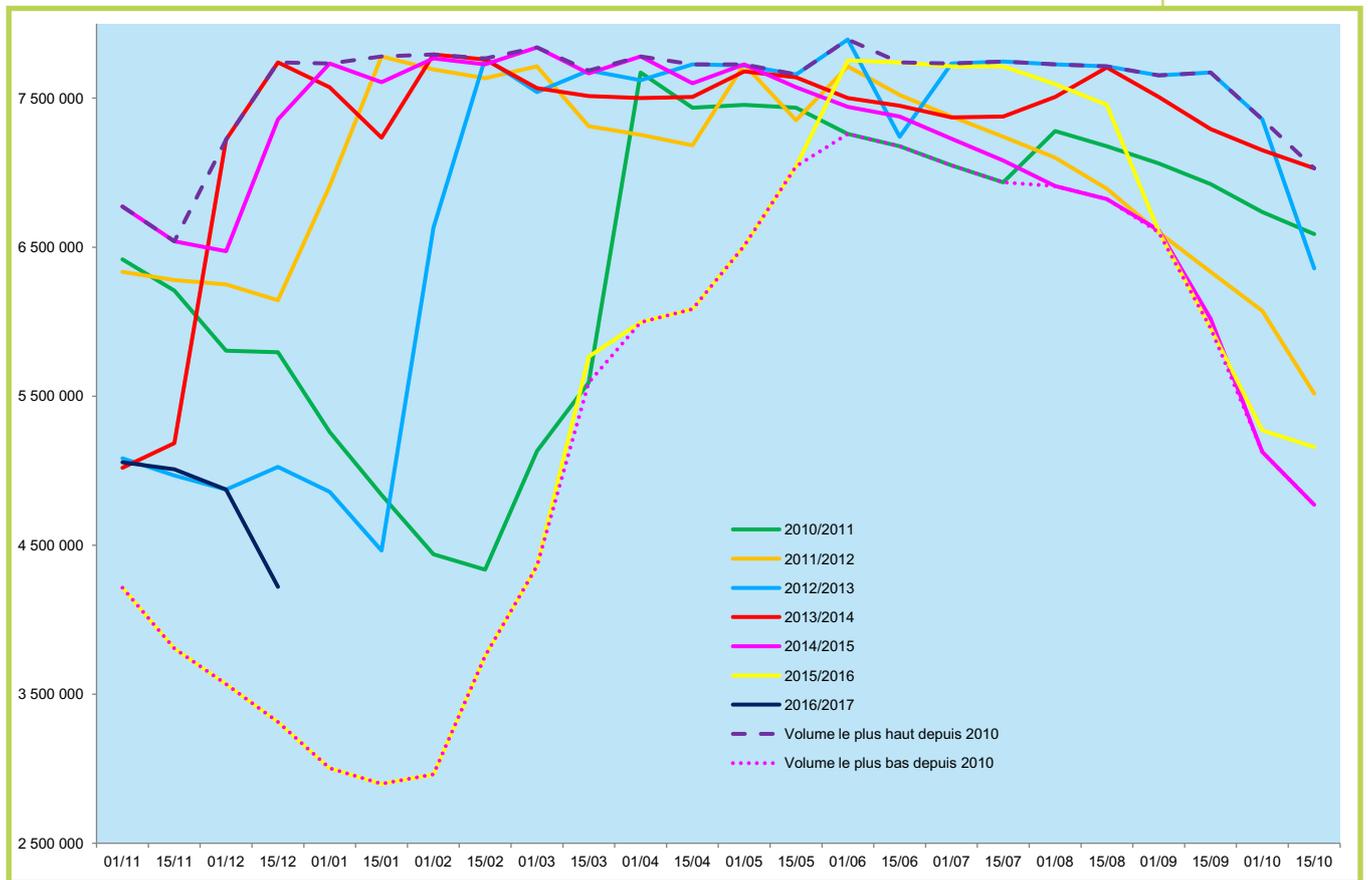


Le barrage des Cammazes.

## Volume du barrage des Cammazes



## Volume du barrage de la Galaube



## RESSOURCE SYSTÈME AHL-GANGUISE

L'IEMN est le gestionnaire quantitatif du système et fournit à ce titre dans son rapport d'activités la synthèse des volumes entrants et sortants ci-dessous, établie entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 31 octobre 2016.

AHL			Ganguise					CONSOMMATION DES QUOTAS				
Volumes entrants	Volumes sortants		Volumes entrants		Volumes sortants hors quotas		Volume BRL	Volume SMEA	Volume IEMN	Volumes sortants VNF	Volumes sortants Fresquel	
Volume Montbel en m <sup>3</sup>	Volume prise en ligne en m <sup>3</sup> (Volume limité à 8 hm <sup>3</sup> )	Volume Brésil (Transfert AHL vers Ganguise) en m <sup>3</sup>	Volume pompé à Naurouze en m <sup>3</sup>	Volume apports naturels calculés en m <sup>3</sup>	Evaporation (non affecté) en m <sup>3</sup>	Volume règlement d'eau et lachures exceptionnelles pour maintien du plan d'eau (hors quotas) en m <sup>3</sup>	(Volume pris sur le quota BRL dans système AHL/Ganguise = 10,5 hm <sup>3</sup> )	(Volume pris sur le quota SMEA dans système AHL/Ganguise e = 7 hm <sup>3</sup> )	(Volume pris sur le quota IEMN dans système AHL/Ganguise e = 5 hm <sup>3</sup> )	(volume pris sur le quota VNF géré par BRL dans système AHL/Ganguise e = 2,5 hm <sup>3</sup> )	(Volume pris sur le quota Fresquel géré par BRL dans système AHL/Ganguise e = 1 hm <sup>3</sup> )	
21 932 240	5 613 055	15 948 797	208 100	3 707 661	4 062 961	3 696 192	11 383 107	4 180 037	4 266 277	1 665 380	461 228	
<b>TOTAL</b>												

## BILAN QUANTITATIF DU SYSTÈME AHL-GANGUISE

La campagne de transfert hivernale a débuté avec des volumes élevés dans les barrages de Montbel (28,4 hm<sup>3</sup>) et de la Ganguisse (29,3 hm<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> novembre 2015). De plus, les apports dans le barrage de Montbel ont été également importants. Son remplissage a donc été excédentaire. Il présentait un volume en stock de 60,3 hm<sup>3</sup> au 30 juin 2016).

Dans ce contexte favorable, l'IEMN a dérivé à partir de Montbel tout en conservant des droits d'eau dans ce dernier conséquents pour garantir l'irrigation en ligne printanière et estivale sur AHL. Les transferts par anticipation vers la Ganguisse ont donc été menés à débit élevé de novembre 2016 à janvier 2017. Ils ont été stoppés une partie du mois de février pour la réalisation de tests d'étanchéité de l'AHL qui ont confirmé que le niveau des pertes restait faible. Le rendement sur l'année le montre également puisqu'il s'établit à 98,3 %. Le remplissage de la Ganguisse a repris suite à ces tests et s'est poursuivi ensuite à débit plus modéré jusqu'à fin juin 2016.

Seuls les transferts de l'AHL ont été logiquement mobilisés sans que le pompage des excédents de la Montagne Noire par la station de pompage de Naurouze ne soit nécessaire. Seuls 208 100 m<sup>3</sup> ont été pompés à Naurouze dans le cadre d'essais de fonctionnement du groupe de pompage.

Pour mémoire, si des volumes devaient être pompés au delà de 500 000 m<sup>3</sup>/an, ils induiraient des charges supplémentaires pour l'IEMN, BRL et le SMEA31.

Les volumes dérivés à partir de Montbel entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 30 juin 2016 s'établissent à 16,7 hm<sup>3</sup> (à comparer au quota hivernal de 19,5 hm<sup>3</sup>).

Le remplissage du barrage de la Ganguisse est marqué par des apports naturels du bassin versant assez proches de la normale (3,7 hm<sup>3</sup> contre 4,4 hm<sup>3</sup> en moyenne). Si bien qu'ils ont été intégralement stockés dans le barrage sans lâchure pour le maintien du plan d'eau.

Au 30 juin 2016, le barrage de la Ganguisse stockait 43,3 hm<sup>3</sup> et les droits d'eau pour l'irrigation estivale sur l'AHL étaient conservés dans Montbel. Aussi, les partenaires disposaient de l'intégralité de leurs quotas. BRL a consommé 11,4 hm<sup>3</sup> (7,1 hm<sup>3</sup> en moyenne depuis 2002) pour satisfaire l'irrigation Audoise. Le SMEA31 a prélevé dans le système via l'Hers Mort 4,2 hm<sup>3</sup> (3,5 hm<sup>3</sup> en moyenne depuis 2002). Les lâchers d'eau visant à compenser une part des prélèvements agricoles et soutenir l'étiage du Fresquel ont été importantes (0,461 hm<sup>3</sup>). Les lâchers du quota VNF (hors quota BRL ou IEMN) se sont établis à 1,7 hm<sup>3</sup> (stable par rapport à 2015).

Les prélèvements sont globalement élevés avec un total de 22 hm<sup>3</sup> et en particulier ceux des acteurs Audois ; il est notable que BRL dépasse son volume affecté fixé à 10,5 hm<sup>3</sup>. Cette situation amène les partenaires signataires de la convention de mutualisation à étudier son adaptation.

### CAS PARTICULIER DE L'IEMN

Le système AHL/Ganguisse constitue pour l'IEMN une ressource complémentaire à ses deux barrages de la Galaube et des Cammazes.

L'IEMN disposait comme les autres partenaires du système de son quota donc de 5 hm<sup>3</sup> en 2016. Cela porte le stock de l'IEMN au 30 juin 2016 à 28,2 hm<sup>3</sup>. Elle a consommé 4,3 hm<sup>3</sup> (chiffre sensiblement supérieur à la moyenne consommée depuis 2002 établie à 3,3 hm<sup>3</sup>) à partir du système

AHL/Ganguisse pour compenser l'irrigation dont elle est mandataire sur le canal du Midi et, principalement, fournir le droit d'eau dû à VNF dans le barrage des Cammazes. Il est précisé que le quota d'eau dû à VNF dans le barrage des Cammazes a été fourni intégralement à partir du système et non déstocké pour partie du barrage des Cammazes.

**28,2 hm<sup>3</sup>**  
volume d'eau à disposition de l'IEMN au 30 juin 2016 dans les barrages des Cammazes, de la Galaube et de la Ganguisse

## PRÉLÈVEMENTS D'EAU BRUTE

**Le volume d'eau brute total** prélevé en 2016 par les usines de Picotalen s'élève à **11 554 307 m<sup>3</sup>**.

La répartition de la production entre chaque usine s'établit comme suit :

- Picotalen 1 a produit 3 770 189 m<sup>3</sup> soit 32,6 % de la production,

- Picotalen 2 a produit 1 545 621 m<sup>3</sup> soit 13,4 %,

- Picotalen 3 a produit 6 238 521 m<sup>3</sup> soit 54 %.

Au total, l'exercice 2016 est supérieur à 2015 dont le prélèvement de l'eau brute s'élevait à 11 392 411 m<sup>3</sup>.

## TRAITEMENT DES EAUX DE PROCESS

L'unité de traitement des eaux de process recueille les eaux issues des usines de potabilisation Picotalen 1, Picotalen 2 et Picotalen 3. Il s'agit principalement des purges de clarification de Picotalen 1 et Picotalen 3, ainsi que des eaux de lavage des filtres des trois usines.

## BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DES REJETS

Les travaux d'amélioration de la filière programmés lors de la prise de l'arrêté préfectoral autorisant le rejet ont été engagés au second trimestre 2016. Ils ont finalement eu peu d'impacts sur la qualité des rejets, malgré des nécessaires fonctionnements dégradés. Ainsi, sur l'ensemble de la période, 5 valeurs ponctuelles dépassent les limites de l'arrêté de rejet.

La concentration en aluminium dissout du 04/02/2016 atteint 1 076 µg/l et dépasse légèrement le seuil fixé à 1 000 µg/l. Cette concentration s'explique par une montée du pH qui lui-même dépasse la limite de rejet de 8,5. La régulation du pH mise en œuvre dans le cadre des travaux d'amélioration de l'usine réalisés à partir du second trimestre 2016 pallie à ces deux défauts.

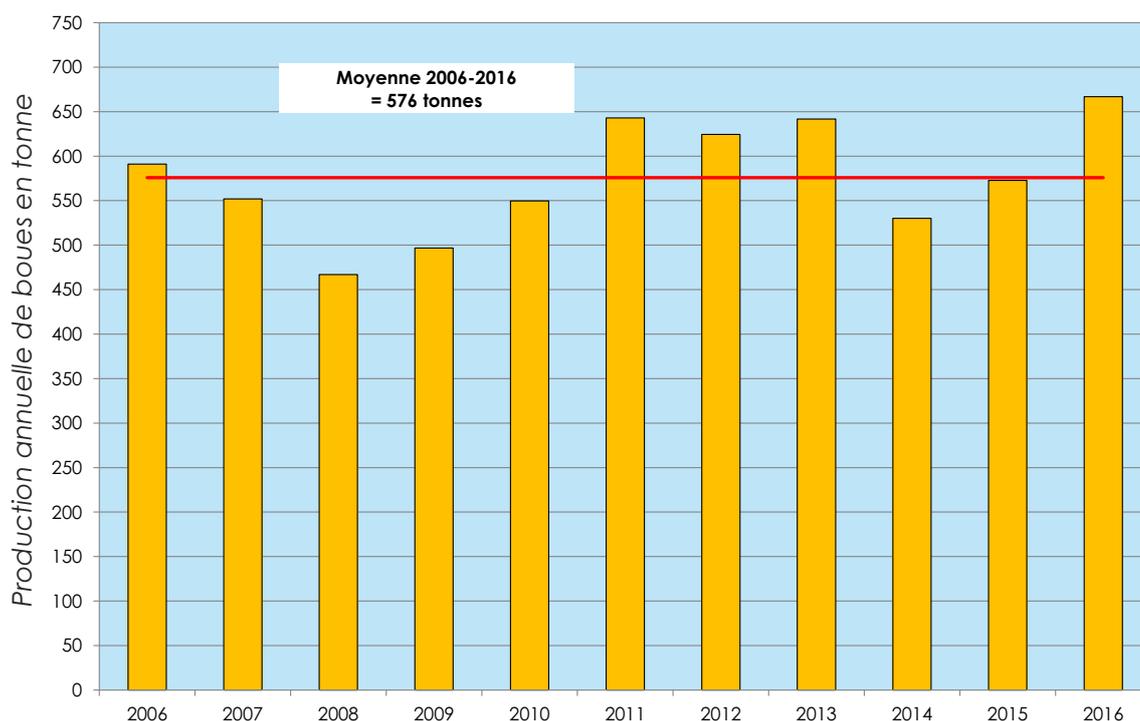
Le 12/04/2016, le 3/05/2016 et le 20/10/2016 ont été relevées respectivement une valeur de MES à 140 mg/l, une valeur d'aluminium dissout à 1 090 µg/l et une valeur de MES à 172 mg/l. Elles s'expliquent par des dysfonctionnements ponctuels de la filière pendant les travaux.



*Le nouveau filtre presse de l'usine de traitement des effluents a été installé en avril 2016.*

S'agissant des terres de décantation produites, les travaux ont occasionné l'installation d'une unité mobile de déshydratation du mois d'avril au mois de juin.

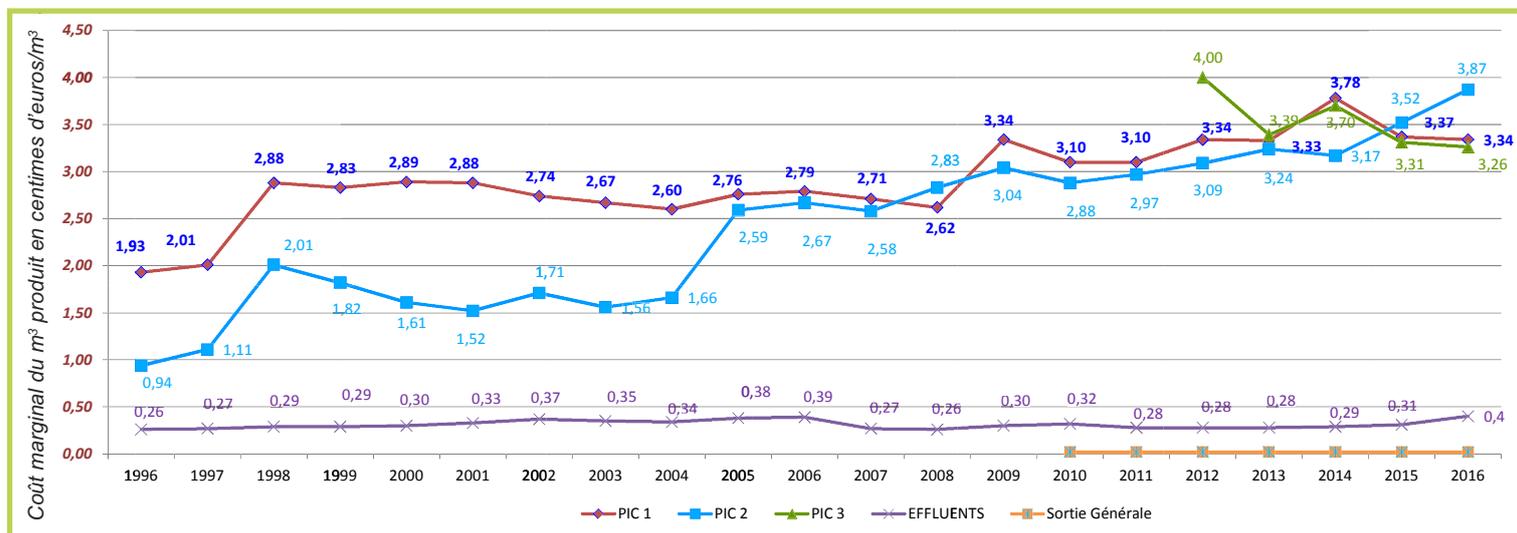
### Hausse de la production de terre de décantation



La production annuelle de 667 tonnes de boues représente un taux moyen de 59,16 grammes de terre de décantation par m<sup>3</sup> d'eau prélevés. Un résultat sensiblement équivalent à celui de 2015.

Ces terres de décantation ont été épandues en agriculture.

## ÉVOLUTION DU COÛT MARGINAL D'EXPLOITATION



Ce graphique de synthèse révèle l'évolution du coût marginal de production d'un mètre cube depuis 1996. Il s'appuie uniquement sur les produits de traitement et l'énergie. Les frais réels supportés par l'Institution tels que l'entretien des équipements, le renouvellement ou le personnel ne sont pas intégrés dans ce coût.

### Picotalen 1

Les coûts de production de l'usine Picotalen 1 sont stables.

### Picotalen 2

Comme en 2015, la hausse des coûts de production est liée au coût de l'énergie conjuguée aux très faibles volumes produits par cette usine.

### Picotalen 3

Les coûts de cette usine ont été stabilisés.

### Traitement des eaux de process

La hausse des coûts de production est due au surplus de consommation en réactifs (chaux et polymère) suite à la restructuration de l'usine.

### Sortie générale

Les coûts sont stables et marginaux.

Les efforts de gestion des usines permettent globalement de maîtriser les coûts marginaux. Il est notable que la situation provisoire de surcapacité de production induite par la mise en service de Picotalen 3 avait impliqué de revoir en 2013 les modes de production des usines afin d'optimiser leurs qualités d'eau produite, de maîtriser leurs coûts marginaux tout en conservant une bonne sécurité de production en cas d'incident. Les constats de 2014

avaient amené à optimiser la stratégie notamment en privilégiant des productions à des débits proches des débits nominaux pour ne pas trop augmenter les consommations d'énergie dont une part est fixe dès que l'usine est en service.

En 2016, à noter le changement de fournisseur d'électricité (ENGIE à la place de EDF) et une très légère hausse du coût de l'électricité de l'ordre de 1,25%.

## RENDEMENT

Le rapport entre le volume consommé par les collectivités et le volume prélevé en eau brute traduit le rendement de l'ensemble des ouvrages de l'Institution (usines, réservoirs et réseaux d'adduction). Pour 2016, il s'établit à 93,8% (10 847 267 m<sup>3</sup>/11 554 307 m<sup>3</sup>). Il est élevé et stable.

En comparaison, il s'élevait à 93% en 2015.

Dans le détail, le rendement de la production (usines et réservoirs) s'établit à 92,7% (=10 709 741 m<sup>3</sup>/11 554 307 m<sup>3</sup>) et celui du réseau d'adduction à 100% (101,8%) (=10 847 267 m<sup>3</sup>/10 709 741 m<sup>3</sup>). Il faut noter que l'incertitude de comptage de l'ordre de +/-2% explique le rendement calculé du réseau d'adduction supérieur à 100%.



## CONSOMMATION ANNUELLE

Le volume consommé par les collectivités en 2016 s'est élevé à **10 847 267 m<sup>3</sup>**. La consommation est en hausse de 2,4% par rapport à 2015.

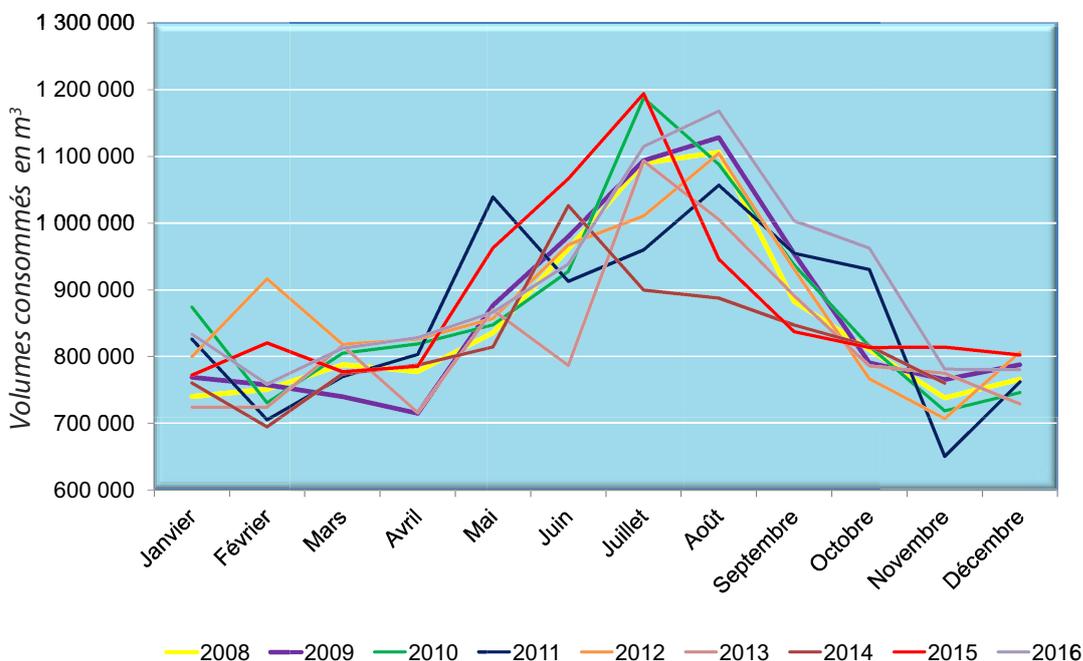
**10,8 millions de m<sup>3</sup>**  
d'eau potable  
consommés en 2016

## CONSOMMATION MENSUELLE EN M<sup>3</sup>

Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2008-2015	Taux Evolution 2015-2016	Taux Evolution 2016/ "moyenne 2008-2015"
Janvier	740 083	768 985	874 113	825 946	799 526	724 290	760 141	771 820	833 452	783 113	7,99 %	6,43%
Février	750 996	757 516	730 436	705 177	916 498	723 887	694 642	820 340	758 865	762 437	-7,49%	-0,47%
Mars	787 853	739 871	804 825	769 631	818 347	816 216	773 949	777 192	812 131	785 986	4,50 %	3,33%
Avril	777 586	714 978	818 778	803 098	825 810	715 923	787 192	785 423	828 092	778 599	5,43 %	6,36%
Mai	835 862	876 837	847 757	1 039 076	857 091	869 577	814 108	962 844	866 528	887 894	-10,00%	-2,41%
Juin	961 303	979 791	927 700	912 888	967 585	786 496	1 026 072	1 066 417	938 731	953 532	-11,97%	-1,55%
Juillet	1 089 482	1 093 612	1 187 188	960 044	1 010 812	1 092 727	899 682	1 193 806	1 114 714	1 065 919	-6,63 %	4,58%
Août	1 106 168	1 128 003	1 088 008	1 056 748	1 104 587	1 005 293	887 596	945 855	1 167 929	1 040 282	23,48%	12,27%
Septembre	882 590	954 232	937 454	954 660	930 872	891 226	847 385	837 343	1 003 318	904 470	19,82 %	10,93%
Octobre	810 299	790 603	815 328	930 577	766 410	785 588	815 528	813 386	962 362	815 965	18,32 %	17,94%
Novembre	738 096	765 403	718 465	650 152	706 739	774 775	760 031	813 984	781 116	740 956	-4,04 %	5,42%
Décembre	766 126	787 937	746 030	761 873	806 382	728 936	732 031	802 361	780 029	766 460	-2,78 %	1,77%
<b>TOTAL</b>	<b>10 246 444</b>	<b>10 357 768</b>	<b>10 496 082</b>	<b>10 369 870</b>	<b>10 510 659</b>	<b>9 914 934</b>	<b>9 798 357</b>	<b>10 590 771</b>	<b>10 847 267</b>	<b>10 285 611</b>	<b>2,42 %</b>	<b>5,46%</b>

Avec un volume vendu qui s'élève à 10 847 267 m<sup>3</sup> au 31 décembre 2016, la consommation pour l'année 2016 est en hausse de **+ 5,4 %** par rapport à la moyenne calculée depuis 2008 qui est de 10 285 611 m<sup>3</sup>. Le périmètre de desserte étant stable par rapport aux années précédentes, l'explication est principalement climatique : un hiver sec, un été chaud et sec qui

stimulent les consommations notamment des syndicats qui disposent de ressources sensibles aux étiages. La hausse de la consommation du Syndicat Sud Oriental aura également eu un impact positif. Au total, l'année 2016 est une année qui présente des résultats au-delà des prévisions budgétaires qui visaient 10,3 Mm<sup>3</sup>.

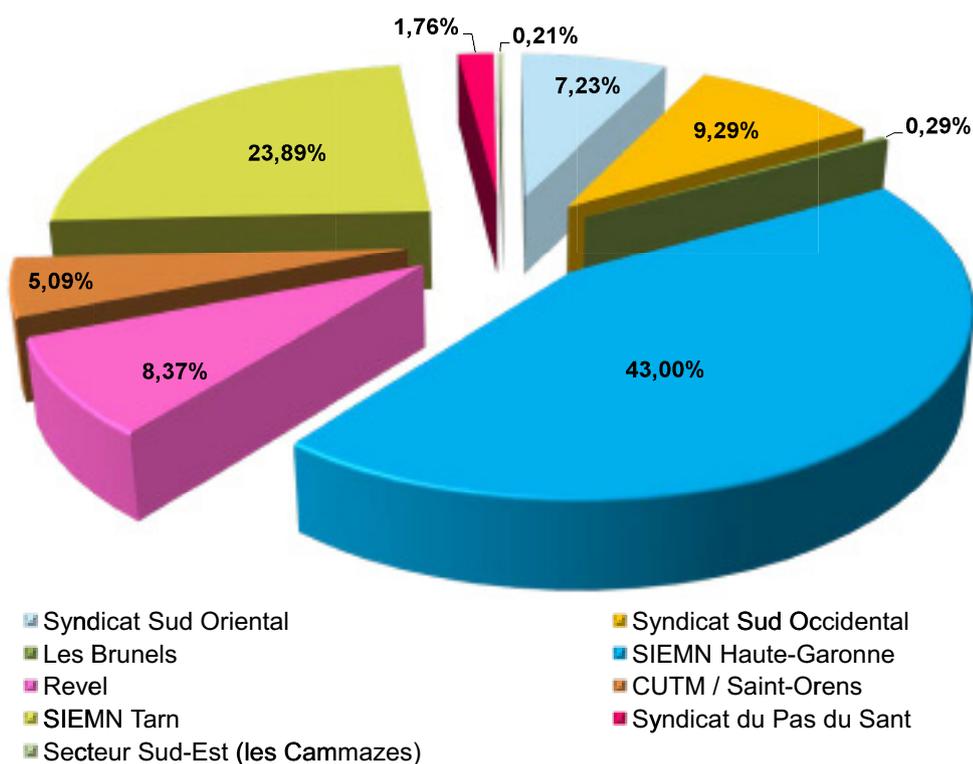


03

## Eau potable Consommations

## CONSOMMATION ANNUELLE PAR COLLECTIVITÉ

COLLECTIVITES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2008-2015	Taux Evolution 2015-2016	Taux Evolution 2016/ "moyenne 2008-2015"
<b>AUDE</b>												
Syndicat Sud Oriental	492 768	524 574	545 393	546 253	541 984	499 753	436 563	569 661	783 967	519 619	37,62%	50,87%
Syndicat Sud Occidental	1 009 749	982 929	1 020 853	1 007 388	977 819	876 554	861 512	942 688	1 008 235	959 937	6,95%	5,03%
Les Brunels	13 557	20 173	30 156	25 297	28 085	24 123	23 918	26 110	31 619	23 927	21,10%	32,15%
<b>HAUTE-GARONNE</b>												
SIEMN Haute-Garonne	4 502 087	4 484 520	4 513 787	4 504 767	4 686 910	4 502 341	4 498 335	4 789 492	4 758 372	4 560 280	-0,65%	4,34%
Revel	844 380	904 047	956 155	971 593	863 389	889 468	852 243	878 127	908 162	894 925	3,42%	1,48%
CUTM / Saint-Orens	536 112	536 112	536 112	536 112	536 112	533 274	540 990	550 332	551 731	538 145	0,25%	2,52%
<b>TARN</b>												
SIEMN Tarn	2 649 076	2 723 991	2 714 673	2 625 844	2 672 585	2 474 590	2 458 187	2 599 515	2 591 553	2 614 808	-0,31%	-0,89%
Syndicat du Pas du Sant	169 269	142 749	153 456	129 892	175 014	88 592	102 143	214 668	190 819	146 973	-11,11%	29,83%
Secteur Sud-Est (les Cammazes)	29 446	30 843	25 497	22 724	28 761	26 239	24 466	20 178	22 809	26 019	13,04%	-12,34%
<b>TOTAL</b>	<b>10 246 444</b>	<b>10 349 938</b>	<b>10 496 082</b>	<b>10 369 870</b>	<b>10 510 659</b>	<b>9 914 934</b>	<b>9 798 357</b>	<b>10 590 771</b>	<b>10 847 267</b>	<b>10 300 659</b>	<b>2,42</b>	<b>5,31</b>



## CONSOMMATION ANNUELLE PAR COLLECTIVITÉ

**Aude** : Les volumes distribués sur le territoire audois en 2016 par l'Institution ont augmenté de 18,5 %.

### Syndicat Sud Oriental

En 2015, le syndicat s'était engagé à rééquilibrer l'usage de ses diverses ressources (IEMN/usine des Barthes). Cet effort s'est poursuivi en 2016 puisque le volume consommé auprès de l'IEMN est en hausse de 37% par rapport à 2015. Cette hausse de l'import d'eau issue de l'IEMN a impliqué des modifications du fonctionnement du réseau du syndicat et explique les dépassements des débits souscrits constatés.

### Syndicat Sud Occidental

Avec 1 008 235 m<sup>3</sup>, le volume

consommé par le syndicat auprès de l'IEMN est en hausse de 7% par rapport à 2015. Il suit la tendance globale.

### Les Brunels

La commune présente en 2016 un volume consommé auprès de l'IEMN en hausse de 21% par rapport à 2015. Il est au-dessus de la tendance globale, ce qui pourrait s'expliquer en partie à cause des fuites qui se sont traduites par l'ajustement à la hausse du débit souscrit à compter du troisième trimestre 2016.

**Haute-Garonne** : Les prélèvements en eau potable des collectivités desservies par l'IEMN en Haute-Garonne sont stables par rapport à 2015.

### SIEMN 31

Le volume consommé en 2016 par le Syndicat auprès de l'IEMN est en légère baisse (-0,6%) par rapport à 2015.

### Revel

La hausse du volume consommé auprès de l'IEMN est de +3,4 %, soit légèrement supérieure à la tendance globale enregistrée sur l'année. La commune explique ce résultat par une fréquentation touristique importante durant l'été 2016.

### CUTM - Saint-Orens

Le volume facturé à Toulouse Métropole pour alimenter la commune de Saint Orens est stable par rapport à 2015 (+0,25%).

Le débit souscrit auprès de l'IEMN a été augmenté de 17 à 21 l/s pour accompagner le développement de la commune. Le volume n'a pas évolué pour autant car le limiteur de débit installé au point de livraison est resté réglé à 17 l/s en 2016.

**Tarn** : Les ventes d'eau de l'IEMN sur le territoire tarnais sont en légère baisse pour l'année 2016 (- 1% par rapport à 2015).

### SIEMN 81

Avec 2 591 553 m<sup>3</sup>, le volume consommé par le Syndicat auprès de l'IEMN en 2016 est stable (-0,31% par rapport à 2015). Le périmètre desservi étant stable, cette tendance s'explique par la hausse du rendement conjuguée à la baisse de la consommation par habitant. Ces deux évolutions effacent les effets de la hausse de population des communes du syndicat.

### Syndicat du Pas du Sant

Le syndicat a vu sa consommation auprès de l'IEMN baisser de -11% par rapport à 2015. Le volume 2016 est malgré tout élevé car l'année a été sèche et le syndicat a utilisé l'eau de l'Institution en substitution de ses ressources sensibles aux étiages sévères.

### Les Cammazes

La consommation de la commune a enregistré une hausse de 15% par rapport à 2015 que la mairie explique par une hausse de l'activité touristique, notamment du camping.

# 03

## Eau potable Consommations

## CONVENTIONS DE VENTE D'EAU 2016

### **Avenants aux conventions ventes d'eau portant sur l'autosurveillance et le périmètre géographique de desserte**

Dans un contexte réglementaire en forte évolution, les compétences et périmètres des collectivités changent ou sont appelés à changer. La modification du paysage des syndicats et des compétences des EPCI amène à repenser la structuration de la compétence eau potable et donc à la rationaliser à l'échelle des EPCI, de grands syndicats, des départements voire inter-départements.

L'Institution a donc souhaité :

- Repenser ses conventions afin qu'elles anticipent le fait que leurs limites géographiques qui coïncident aujourd'hui avec celles des territoires syndicaux ou communaux ne coïncideront plus systématiquement avec celles des EPCI qui prendraient la compétence eau potable en 2020 ;
- Établir un lien contractuel de vente d'eau entre l'IEMN et le SICOVAL ainsi que l'IEMN et Toulouse Métropole (canton 8).

Dans le cadre du 1<sup>er</sup> point, des avenants ont été négociés. Ils intègrent :

- un descriptif de la zone de desserte de l'Institution, la liste des communes desservies par l'eau de la montagne noire.
- Cette précision est essentielle pour que les engagements pris soient transférés vers les collectivités qui seront compétentes en 2020, dès lors qu'elles comportent une ou des communes desservies,
- l'évolution de l'autosurveillance.

### **Convention de vente d'eau Interc'Eau**

Les partenaires de l'Interc'Eau ont signé une convention de vente d'eau dont les fondements sont identiques à ceux des autres conventions en vigueur.

En outre, elle prévoit des dispositions temporaires liées à l'alimentation de nouveaux périmètres. Ainsi, les conditions de réduction et d'augmentation des débits souscrits sont assouplies pendant les deux premières années consécutives à la signature de la convention. Elle précise que, si la tarification basée sur les points de livraison du réseau mutualisé s'avérait moins favorable qu'un système simplifié basé uniquement sur les débits de la Rivayrié, le principe de souscription d'un débit par collectivité signataire serait revu au profit d'une souscription unique au point de livraison de la Rivayrié.

La facturation débute à la date effective de la fourniture d'eau signataire par signataire.



Tout est mis en oeuvre pour assurer la sécurité qualitative des eaux, grâce au contrôle de l'eau brute stockée dans les barrages, l'eau produite et l'eau distribuée dont les bilans sont présentés ci-après.

## QUALITÉ DE L'EAU PRODUITE EN SORTIE DE PICOTALEN

Les contrôles ARS sont effectués mensuellement au niveau du départ réseau à l'aval du poste de rechloration de Picotalen.

### Contrôle réglementaire obligatoire

**Limite de qualité :**  
100% de conformité.

**Référence de qualité :**  
100% de conformité.

ARS	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE				OBSERVATIONS
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE		
					Nombre	%	Nombre	%	
Turbidité (NTU)	12	0.17	0.35	<0.1	0	0	0	0	
pH	12	8.07	8.3	7.3			0	0	
Conductivité (µS/cm)	12	219	226	214			0	0	
Equilibre calcocarbonique	1						0	0	
COT (mg/l)	12	0.74	0.8	0.5			0	0	
Aluminium (µg/l)	1	37	37	37			0	0	
Fer (µg/l)	1	<10	<10	<10			0	0	
Manganèse (µg/l)	1	<10	<10	<10			0	0	
Germes à 22°C (n/100 ml)	12		2	<1					
Coliformes (n/100 ml)	12		0	0			0	0	
E.Coli (n/100 ml)	12		0	0	0	0			
Streptocoques (n/100 ml)	12		0	0	0	0			
ASR (n/100 ml)	12		0	0			0	0	

Les contrôles IEMN sont effectués quotidiennement en ce qui concerne les paramètres de suivi d'exploitation et de manière hebdomadaire pour les suivis bactériologiques, de la matière organique et de l'équilibre calcocarbonique de l'eau.

### Autocontrôle IEMN

**Limite de qualité :**  
100% de conformité.

**Référence de qualité :**  
Une analyse d'équilibre calcocarbonique non conforme. Les réglages de la reminéralisation sur les usines ont été repris.

IEMN	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE				OBSERVATIONS
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE		
					Nombre	%	Nombre	%	
Turbidité (NTU)	369	8.13	8.4	7.91	0	0	0	0	
pH	373	0.13	0.21	0.09			0	0	
Conductivité (µS/cm) à 25°	52	220.5	227	213			0	0	
Equilibre Calcocarbonique	52						1	1.92	
COT(mg/l)	53	1.06	1.33	0.82			0	0	
Aluminium (µg/l)	365	31	79	<25			0	0	
Fer (µg/l)	365	<10	27	<10			0	0	
Manganèse (µg/l)	53	<20	21	<20			0	0	
Germes à 22°C (n/100 ml)	52		<1	<1					
Coliformes (n/100 ml)	53		0	0			0	0	
E.Coli (n/100 ml)	53		0	0	0	0			
Streptocoques (n/100 ml)	50		0	0	0	0			
ASR (n/100 ml)	53		0	0			0	0	

## QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Au nombre de 12, les contrôles ARS sont aléatoires et répartis durant l'année sur 4 points du réseau (St Félix D600, St Félix D350 aval réservoir des Fourches, départ Lavaur et départ Roquevidal).

ARS	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE				OBSERVATIONS
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE		
					Nombre	%	Nombre	%	
Turbidité (NTU)	12	0.14	0.3	0.10	0	0	0	0	
pH	12	8.16	8.3	8			0	0	
Conductivité (µS/cm) à 25°	12	219	225	215			0	0	
COT (mg/l)	12	0,69	0.8	0.6			0	0	
Aluminium (µg/l)	5	26	34	19			0	0	
Fer (µg/l)	5	<10	<10	<10			0	0	
Manganèse (µg/l)	5	<10	<10	<10			0	0	
Equilibre calcocarbonique	5						1	20	
Germes à 22°C (n/100 ml)	12		2	<1					
Coliformes (n/100 ml)	12		0	0			0	0	
E.Coli (n/100 ml)	12		0	0	0	0			
Streptocoques (n/100 ml)	12		0	0	0	0			
ASR (n/100 ml)	12		0	0	0	0			

### Contrôle réglementaire obligatoire

#### Limite de qualité :

100% de conformité.

#### Référence de qualité :

Une analyse présentait un taux insuffisant de minéralisation entraînant la caractérisation d'une eau « légèrement agressive ». L'ajustement de l'apport en chaux a permis d'atteindre l'équilibre.

Les contrôles IEMN sont effectués de manière hebdomadaire sur 5 points du réseau (2 à St Félix D600 et à l'aval du réservoir de 3000 m<sup>3</sup>, 1 à Puéchoursy, 2 à Lavaur et à Roquevidal). Ces contrôles peuvent être complétés par des contrôles ponctuels lors de contrôles complémentaires.

IEMN	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE				OBSERVATIONS
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE		
					Nombre	%	Nombre	%	
Turbidité (NTU)	267	0.2	1.7	0.1	1	0.37	2	0.75	
pH	261	8.13	8.32	7.9			0	0	
Conductivité (µS/cm) à 25°	261	220	226	211			0	0	
Equilibre calcocarbonique									
COT (mg/l)	259	0.99	1.48	0.4			0	0	
Aluminium (µg/l)	259	31	73	<25			0	0	
Fer (µg/l)	259	12	147	<10			0	0	
Manganèse (µg/l)	259	<20	39	<20			0	0	
Germes à 22°C (n/100 ml)	259		100	<1					
Coliformes (n/100 ml)	262		0	0			0	0	
E.Coli (n/100 ml)	262		0	0	0	0			
Streptocoques (n/100 ml)	247		0	0	0	0			
ASR (n/100 ml)									

### Autocontrôle IEMN

#### Limite de qualité :

100% de conformité sur les analyses bactériologiques. Un dépassement de la limite de qualité de l'eau distribuée sur le réseau le 15/12/16. La turbidité a atteint une valeur de 1,7 NFU. Ce pic s'explique par l'arrêt de la conduite principale alimentant les postes de livraison de Lavaur et Roquevidal suite à une casse occasionnée par des travaux. L'accélération importante du réseau restant en service a entraîné de la turbidité sans présence bactérienne. Le retour à la normale s'est fait progressivement dans la journée.

#### Référence de qualité :

100% de conformité sur les analyses bactériologiques. 2 prélèvements se sont révélés non conformes pour le paramètre turbidité : 1 turbidité à la sortie du réservoir de St Félix qui n'a pas été confirmée puisque la contre analyse effectuée n'a pas révélé de turbidité. Le second dépassement de la référence de turbidité concerne l'évènement ci-dessus puisqu'il a occasionné un dépassement de la référence ainsi que de la limite.

### AUTORISATION UNIQUE PLURIANNUELLE

La Préfecture du Tarn a transmis officiellement à l'Institution l'arrêté inter-préfectoral portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le sous-bassin Sor.

L'objectif de l'Organisme Unique est d'optimiser la répartition et la gestion des prélèvements pour l'irrigation agricole à l'échelle d'un bassin versant. Pour cela, l'organisme doit déposer une demande d'autorisation unique de prélèvement pour l'ensemble des prélèvements agricoles du bassin. La demande montre l'équilibre entre les ressources, les besoins de l'agriculture et du milieu sur le sous-bassin du Sor.

L'autorisation unique de prélèvement est accordée pour une durée de 15 ans (jusqu'au 31 mai 2031) à l'IEMN qui est chargée, chaque année, de répartir les volumes autorisés détaillés par irrigant.

Cette autorisation distingue :

- Une période d'étiage du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre au cours de laquelle les volumes autorisés s'élèvent à 6,15 Mm<sup>3</sup> pour les cours d'eau et nappes connectées et 2,5 Mm<sup>3</sup> pour les retenues déconnectées.
- Une période hors étiage du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mai au cours de laquelle les volumes autorisés s'élèvent à 1,15 Mm<sup>3</sup> pour les cours d'eau et nappes connectées et 2,5 Mm<sup>3</sup> destinés au remplissage des retenues.

Cet arrêté prévoit, pour réduire l'incidence des prélèvements, leur compensation sur les axes qui peuvent être réalimentés par les barrages de la montagne noire et fixe, pour préserver la qualité de la rivière Sor une obligation de soutien du débit pour maintenir à la sortie du sous-bassin Sor un débit de 160 l/s à Cambounet.

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERNE

Afin de suivre les prescriptions de l'Arrêté inter-préfectoral portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le sous-bassin Sor;

En effet, l'article 8 du règlement interne de l'Organisme Unique Sor demandait les compléments suivants :

- les mesures prises envers les irrigants n'ayant pas répondu à la demande d'allocation de volumes auprès de l'Organisme Unique ;
- les mesures prises envers les irrigants n'ayant pas transmis à l'Organisme Unique les volumes prélevés pour chaque période et chaque usage. L'absence de transmission des volumes prélevés par les irrigants à l'Organisme Unique de gestion collective privera ce dernier de la possibilité de

produire le rapport annuel, élément intrinsèque de sa mission. La déclaration des volumes prélevés par les irrigants auprès de l'Organisme Unique de gestion collective est obligatoire et ne substitue pas à la déclaration auprès de l'Agence de l'Eau ;

- les mesures prises à l'encontre des préleveurs ayant irrigué mais n'ayant pas fait de demande ou reçu d'allocation ;
- les mesures prises à l'encontre des préleveurs ayant dépassé leur allocation ;
- les mesures prises à l'encontre des préleveurs qui ne se seraient pas acquittés de la redevance due à l'Organisme Unique.

## Volumes prélevés en irrigation

L'Institution n'est pas seulement Organisme Unique mais également fournisseur d'eau d'irrigation.

LIEU DE PRELEVEMENT	NATURE IRRIGANTS	VOLUMES PRELEVES 2015(en m3)	VOLUMES PRELEVES 2016 (en m3)	EVOLUTION DES QUANTITES PRELEVEES 2016 / 2015
SOR	A.S.A de Blan	844 674	1 067 690	26,41%
	A.S.A. de Poudis			
	A.S.A. du Haut Girou	336 145	432 360	28,62%
	A.S.A. de St Germain			
	Isolés			
<b>Sous-total</b>	<b>1 419 299</b>	<b>1 731 042</b>	<b>21,96%</b>	
LAUDOT	Isolés	<b>23 998</b>	<b>24 745</b>	<b>3,11%</b>
CANALISATIONS EXISTANTES	A.S.A. Revel Nord	1 479 900	1 678 147	13,40%
	A.S.A. Garrevaques			
	Secteur de Couffinal			
	A.S.A. Revel Sud	950 879	962 808	1,25%
<b>Sous-total</b>	<b>2 430 779</b>	<b>2 640 955</b>	<b>1,24%</b>	
VERNASSONNE		<b>69 120</b>	<b>63 936</b>	<b>-7,50%</b>
OUVRAGES DU CANAL DU MIDI	Subdiv. Carcassonne	318 878	327 681	2,76%
	Subdiv. Toulouse	83 855	91 981	9,69%
	<b>Sous-total</b>	<b>402 733</b>	<b>419 662</b>	<b>4,20%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 345 929</b>	<b>4 880 340</b>	<b>12,30%</b>

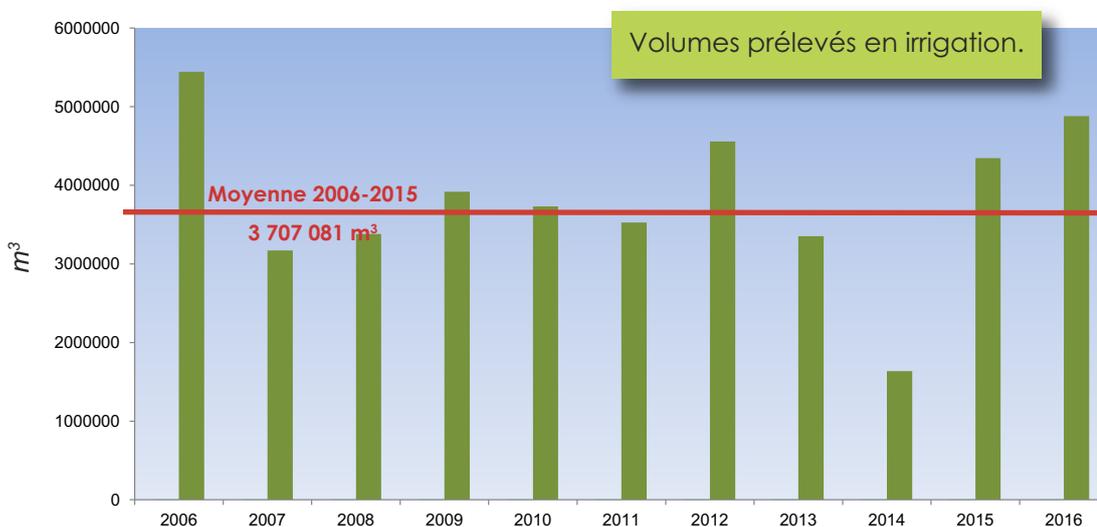
# 04

## Irrigation

### LE DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE D'IRRIGATION

Les pluies du printemps ont retardé la campagne d'irrigation qui n'a débuté que début juillet. Le mois d'août, plus sec et aux températures relativement élevées, a imposé une irrigation intense. Exceptionnellement, la campagne

s'est prolongée jusqu'à fin octobre, un mois particulièrement sec. Au final, les ventes d'eau d'irrigation ont été importantes et en augmentation comparées à la moyenne calculée depuis 2006 (+ 17 %).



Ces prélèvements sont compensés par l'Institution.

## Compensation des prélèvements

### MAINTIEN DU DÉBIT D'OBJECTIF DE CONSIGNE DE CAMBOUNET



Le seuil de Cambounet.

Les lâchures réalisées à partir du barrage des Cammazes visent à compenser tout ou partie de l'irrigation selon le débit naturel du Sor et, en même temps, à maintenir le débit d'objectif de consigne fixé à Cambounet.

Au vu du débit moyen journalier mesuré du 01/07/16 au 30/08/16, il apparaît que :

- Le DOC est globalement largement maintenu notamment jusqu'à mi-juillet car l'IEMN a dû déstocker quelque peu le barrage des Cammazes pour respecter ses obligations de cote plan d'eau estivale.
- Depuis mi-juillet, l'IEMN adapte ses lâchures au Sor pour assurer la compensation de l'irrigation et le maintien du DOC. Le DOC n'a pas été respecté 9 jours sur la période auxquels il faut ajouter 2 jours les 19 et 20/07 à 158 et 159 l/s. Il est respecté le reste du temps.

Des travaux d'installation de stations de mesure, de rapatriement d'informations (débits de la rivière, de prélèvement instantané des ASA,...) sont entrepris par l'IEMN afin d'améliorer son suivi du Sor.

Le dispositif permettra le visuel en temps réel visant à améliorer la réactivité des services de l'IEMN. Mais, il ne suffit pas du fait des temps de transfert de l'eau et des débits instantanés de prélèvement des principales ASA qui, au cœur de la campagne, sont de l'ordre de 350 l/s et sont donc élevés par rapport au débit de 160 l/s visé à Cambounet. Afin d'optimiser les lâchures et respecter le DOC, la coordination entre l'IEMN et les principales ASA est à perfectionner en 2017.



La nouvelle station de mesure à Cambounet.

### PROTOCOLE DE GESTION SUR LES AXES RÉALIMENTÉS DU BASSIN DU SOR

Suite à l'établissement de courbes de défaillance définissant les volumes à déstocker du barrage des Cammazes pour satisfaire l'irrigation et maintenir le DOC de Cambounet selon diverses occurrences, les services de l'institution ont travaillé, avec l'appui de la DDT81, sur un protocole de gestion qui permet de définir comment les utiliser concrètement en pilotage de la campagne d'irrigation.

Il intègre un état intermédiaire entre la situation de vigilance et la prise en

main par le Préfet accompagnée de restrictions. Il prévoit un effort de consommation volontaire des irrigants afin d'éviter le passage en restrictions. De plus, deux conditions permettent de déclencher les premiers niveaux de vigilance ou restriction, soit la valeur de débit de Cambounet soit le volume disponible dans les barrages des Cammazes et de la Galaube qui est comparé aux courbes de défaillance établis.

## Production électrique

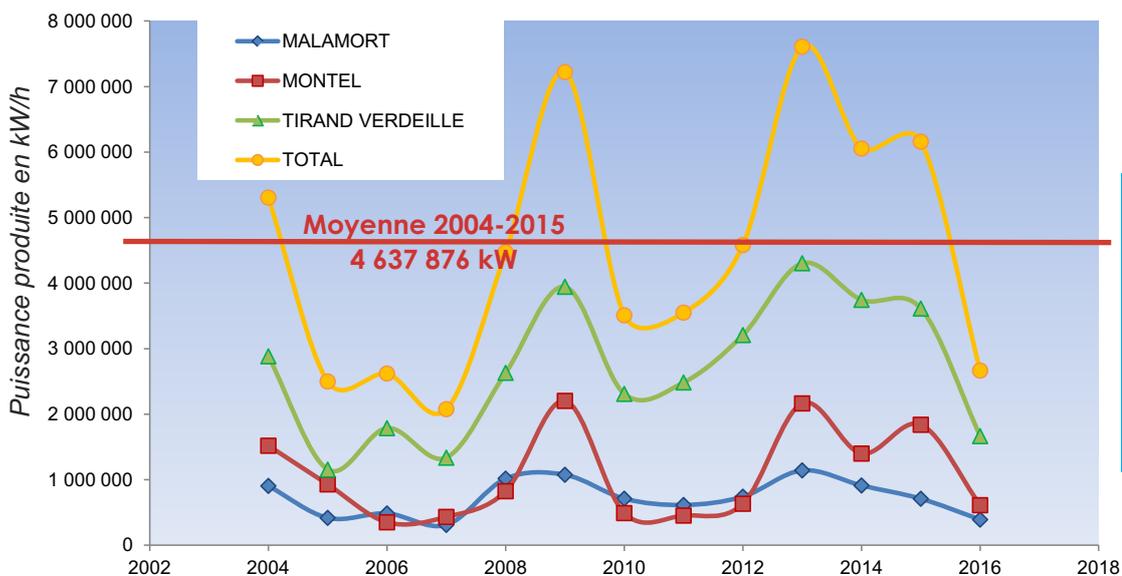
Le déficit de précipitations marqué sur la montagne noire et les faibles apports naturels dans les barrages ont entraîné une forte baisse de la production électrique pour l'année écoulée avec **2 665 017 kw/h** alors que la moyenne 2004-2015 s'établit à 4 637 876 Kw/h (- 40,5 %).

La répartition se fait comme suit :

- Centrale Malamort : 390 516 KWh
- Centrale Montel : 610 410 KWh
- Centrale Tirand-Verdeille : 1 664 091 KWh

**- 40,5 %**  
par rapport à la  
moyenne  
2004-2015

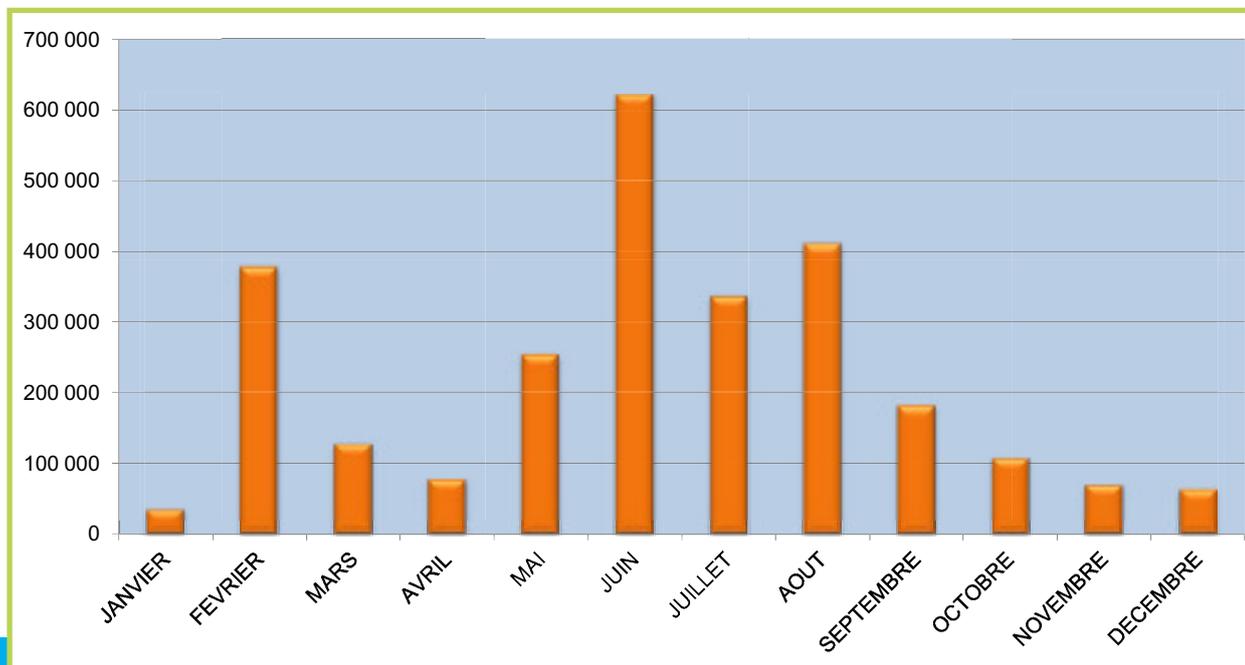
### Production d'électricité annuelle par microcentrale en kW/h



05

Électricité

## PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ 2016 MENSUELLE EN KW/H



Au mois de juin, quelques excédents ont pu être turbinés, les barrages de l'EMN étant à leur côté maximum d'exploitation. En juillet, août et septembre, les eaux de compensation

d'irrigation ont été turbinées en plus des eaux brutes potabilisées. Pour le reste de l'année, seules les eaux brutes des usines de Picotalen ont été turbinées.

### UN SYSTÈME À ÉNERGIE POSITIVE

En 2016, la consommation électrique totale enregistrée sur les usines de Picotalen s'élevait à **1 752 703 kw/h**. Ainsi, au regard des **2 665 017 kw/h** produits sur l'ensemble des micro-centrales, le bilan énergétique de l'Institution reste positif.

Plus que jamais soucieuse de la préservation de l'environnement, l'Institution met tout en œuvre pour que ses usines soient de moins en moins énergivores et pour limiter l'impact de ses activités en valorisant l'énergie hydraulique, donc renouvelable, disponible.

## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2016

### Usine de Pic boues

Après la réalisation en 2015 du bassin de régulation des rejets du site de Picotalen, 2016 a vu la réalisation des travaux d'équipement de Picboue.

Le chantier vise à la mise en conformité des rejets du site de Picotalen grâce à :

- L'amélioration de l'agitation dans la bêche tampon en entrée de Pic boues pour une eau de charge homogène.
- L'amélioration du fonctionnement du flottateur et de fait l'augmentation de ses performances en renforçant le ballon de pressurisation.
- Le remplacement du filtre presse existant par un filtre presse automatique qui a les mêmes caractéristiques que le précédent en volumes mais qui accroît la capacité de déshydratation en fonctionnant sans présence humaine et donc potentiellement 24h/24.
- Le remplacement du système de convoyage des boues par une vis plus fiable et plus propre.

**Ce marché d'un montant de 934 000 €HT a été attribué au groupement OTV. Il s'inscrit dans une opération d'un montant total de 1 600 000 €HT.**



*Pompes d'injection d'acide pour la régulation du pH avant la flottation.*

# 06

## Travaux

### RAEP : Déplacement conduite de Vaudreuille



*Pose de la nouvelle canalisation en Ø 400 sous la RD79D.*

En mars 2015, la société Fontes Refractories (FR) a signalé à l'IEMN un glissement de terrain dans la carrière qu'elle exploite et qui est traversée par deux conduites de transport d'eau potable de l'Institution (Ø 350 et Ø 600). La voie amiable a été privilégiée pour régulariser cette situation et l'IEMN a donc accepté de déplacer la conduite en Ø 350 en dehors des terrains de la société Fontes Refractories situés sur la Commune de Vaudreuille en contrepartie de la régularisation de la présence de la conduite en Ø 600.

Ce chantier réalisé par la société SPIECAPAG a démarré en juin 2016 et visait donc à déplacer la canalisation de diamètre 350 sur le domaine public, au nord de la carrière sous la route départementale 79D. Longue de 450 m, la nouvelle canalisation acier est d'un diamètre 400 mm.

**Coût total des travaux : 190 000 € HT**

## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2016

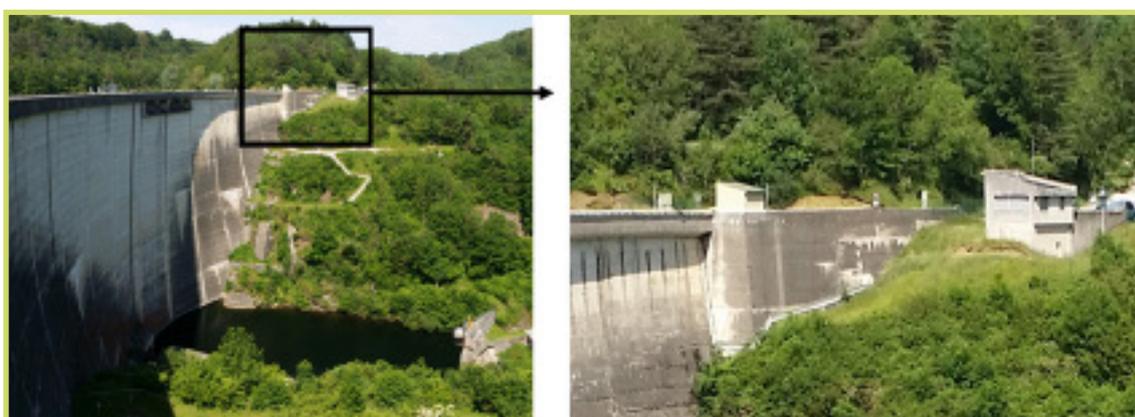
### Barrage des Cammazes

La maîtrise d'œuvre des **travaux de confortement de la culée rive gauche**, de rehausse et prolongation des parapets au droit des culées, d'amélioration du pendule de clé de voute et d'amélioration de l'évacuation des crues notamment par rapport au risque d'embâcle a été confiée au groupement TRACTEBEL Engineering / EURL Axel LETELLIER Architecture.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des travaux d'entretien et d'amélioration du barrage, menés continuellement par l'IEMN, pour assurer la fiabilité et la longévité du barrage.

L'avant projet est en cours depuis fin décembre 2016.

**Le montant de l'opération prévu au budget s'élève à 2 435 000 €HT.**



*Culée rive gauche du barrage des Cammazes.*

### Barrage de la Galaube

Attribués à l'entreprise Waroude Automation, **les travaux de remplacement du dispositif de pilotage du barrage** ont été achevés début 2016. La supervision du barrage regroupe à présent l'ensemble des informations du site avec la création de pages Web de visualisation et de pilotage.

En parallèle, un dispositif de vidéosurveillance a été installé, les équipements de suivi de la cote du barrage ont été dédoublés pour plus de sécurité et les communications intersites notamment l'envoi des alarmes ont également été renforcées.

**Montant de l'opération : 75 948 €HT.**



*La page d'accueil du logiciel de supervision du barrage.*

### Microcentrales

Le remplacement des cellules des microcentrales Tirand-Verdeille et Montel a été confié à l'entreprise Bouygues Energies et Services.

Ces travaux visaient à remplacer les anciennes cellules devenues obsolètes.

**Montant du marché : 96 314,29 € HT.**

06

Travaux

## Interc'Eau Sud-Ouest Tarnais

Ce projet de desserte en eau potable s'est construit progressivement depuis 2010 afin de répondre aux besoins en eau potable d'un territoire confronté à des problèmes d'ordre qualitatif et quantitatif.

L'Institution et trois collectivités voisines que sont les Syndicats du Pas du Sant, de Vielmur Saint Paul et la Régie Municipale des Eaux de Graulhet ont ainsi travaillé main dans la main à la mise en œuvre d'une solution pérenne et satisfaisante pour les usagers.

La maîtrise d'ouvrage globale des travaux a été confiée à l'IEMN, qui rétrocèdera le patrimoine constitué aux collectivités distributrices.

Les travaux de l'Interc'Eau ont démarré en septembre 2016 et devraient s'achever à la rentrée 2017 par le tronçon qui alimentera les habitants de Graulhet.

Au total, ce sont 40 km de réseaux et 6 200 tuyaux posés.

**Le montant total de cette opération s'élève à 13,5 millions € HT sur lesquels le tronçon 1 de l'IEMN représente 2,74 millions € HT.**



# 06

## Travaux



La pose du tronçon 1 de l'IEMN à La Rivayrié.

## ZOOM SUR...

### Le lancement des travaux de l'Interc'Eau Sud-Ouest Tarnais

La cérémonie s'est déroulée le 24 octobre 2016 à Puylaurens, en présence des principaux acteurs et partenaires de ce projet.

Gilbert HEBRARD, président de l'**IEMN** a présenté ce projet mutualisé qui s'est construit progressivement depuis 2010 avec l'appui technique du département du Tarn et de l'**Agence de l'Eau Adour Garonne**. « Au delà du service public qu'il garantit à long terme en alimentant les populations concernées à partir de la ressource de la Montagne Noire qui est abondante et reconnue pour sa qualité, ce projet est aussi un témoin des efforts d'investissement des collectivités. » Claude FITA, Président de la **Régie Municipale des Eaux de Graulhet**, a quant à lui précisé que « le fait d'avoir joué la carte de la mutualisation a rendu ce projet viable économiquement et portable par tous. C'est aussi une vision d'avenir, une vision à

long terme de la gestion de l'eau. Interc'eau, c'est la preuve qu'ensemble on parvient à monter de beaux projets. » Alors que Laurent VANDENDRIESSCHE, Président du **SIAEP de Vielmur Saint-Paul**, a tenu à « rendre hommage à tous ses prédécesseurs à la présidence du SIAEP et notamment Michel ALGANS. Ils ont œuvrés pour mettre en place ce projet ».

« Un projet dont le syndicat du Pas du Sant souhaitait la concrétisation rapide pour permettre l'alimentation en eau potable de la commune de Sémalens. » selon Raymond FREDE, Président du **SIAEP du Sant**.

Enfin, Thierry CARCENAC, Président du **Conseil Départemental du Tarn**, a salué la réalisation d' « un projet collectif structurant pour le territoire du Tarn qui offre de nouvelles solutions en eau potable pérennes et de qualité » ●



Cérémonie de lancement des travaux à Puylaurens avec Anne LAPERROUZE (maire de la commune), Claude FITA, Laurent VANDENDRIESSCHE, Raymond FREDE, Gilbert HÉBRARD, Laurent BERGEOT et Thierry CARCENAC.

## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN RÉGIE EN 2016

### Barrage de Galaube

- ◆ Réalisation des enduits tête amont départ galerie de restitution.
- ◆ Réalisation passerelle d'accès sonde de mesure



Passerelle sur le barrage de la Galaube.

### Barrage des Cammazes

- ◆ Equipement nouveau piézomètre rive gauche et nouveau vinchon

### Site de Picotalen

- ◆ Complément du système d'intrusion et remplacement des badges.
- ◆ Préparatif aux travaux de complément de clôture pour la protection du site (déboisement)
- ◆ Logements : travaux d'entretien et de rénovation
- ◆ Déplacement antenne de liaison réseau informatique
- ◆ Finalisation travaux aménagement en magasin de l'ancien local Unité de Secours

### Picotalen 1

- ◆ Reprise étanchéité toiture (extension 1995).
- ◆ Pose d'un débitmètre de comptage sur les eaux de lavage des filtres.
- ◆ Peinture locaux extension (2010)

### Usine de traitement des effluents

- ◆ Exploitation station mobile d'avril à juillet (Centrifugeuse)

### Picotalen 2

- ◆ Pose d'un débitmètre de comptage sur les eaux de lavage des filtres.
- ◆ Pose d'un débitmètre de comptage eau

prélevées pour alimenter les saturateurs de chaux.

- ◆ Remplacement pompe Javel et soude.
- ◆ Rénovation des accès et protection des bâches d'eau filtrées

### RAEP

- ◆ Installation complément de mesure de pression réseau antenne Tarn
- ◆ Finalisation travaux déplacement du comptage Sud Occidental et Sud Oriental
- ◆ Déplacement comptage Centre Aéré.
- ◆ Suite aménagement des accès des postes rénovés (rehausse des portes et remplacement des échelles et rambardes)

### Micocentrales

- ◆ Tirand/Verdeille : Réalisation protection pour l'ouverture des vannes de fond du barrage
- ◆ Malamort : Renforcement terre électrique

### Irrigation

- ◆ Adaptation remplacement du comptage départ Picotalen ASA Sud et ASA Nord
- ◆ Remplacement du système d'acquisition des informations sur le Sor

### Atelier

- ◆ Equipement des nouveaux véhicules pose radio communication et aménagement intérieurs.



Pic 2 : Pose d'un débitmètre électromagnétique.

**Montant total des travaux en régie pour 2016 : 79 792,91 €HT**

- 69 905,86 € pour l'eau potable
- 4 896,00 € pour l'irrigation
- 4 991,05 € pour l'électricité

## SUIVI ET CONTRÔLE DU PATRIMOINE

### Barrage des Cammazes Visite Technique Approfondie et visite d'inspection

La **Visite Technique Approfondie** (VTA) qui implique les cadres de l'IEMN, le bureau d'étude ISL en charge du suivi d'auscultation et l'exploitant VNF a eu lieu le 28 juin 2016.

Cette visite a permis de conclure que l'état et le comportement du barrage sont satisfaisants.

#### Principales conclusions :

- ◆ Le barrage des Cammazes est en bon état général et aucun défaut majeur n'a été observé lors de la visite.
- ◆ L'état d'entretien est satisfaisant.
- ◆ Les vannes de vidange sont bien entretenues et fonctionnelles.
- ◆ Les appareils d'auscultation sont opérationnels.



La **visite d'inspection** a eu lieu le 17 novembre 2016. Menée par la DREAL, en présence d'ISL, de VNF et des équipes Exploitation et Grands Travaux de l'IEMN.

Elle a été l'occasion de confirmer le comportement satisfaisant du barrage et préciser les points à reprendre à moyen terme au titre de la sécurité :

- Travaux de la culée rive gauche et de l'évacuateur dont l'AVP devra être présenté à la DREAL début 2017 et la solution retenue transmise fin 2017.
- Mise à jour de la consigne temporaire intégrant les nouveaux éléments d'auscultation.

## Barrage de la Galaube Visite Technique Approfondie et visite d'inspection

La **Visite Technique Approfondie** (VTA) a été effectuée par ISL et les cadres de l'IEMN le 7 décembre 2016.

Cette visite a permis de conclure que le barrage est bien entretenu et présente un état général très satisfaisant (pas de désordres menaçant la sécurité de l'ouvrage).

### Principales conclusions :

- ◆ Un phénomène de dissolution des granulats du béton est observé dans toutes les zones soumises à de fortes vitesses d'écoulement (déversoir, coursier et cuillère de l'EVC, galerie de restitution).
- ◆ Les équipements hydromécaniques sont fonctionnels et le dispositif d'auscultation parfaitement opérationnel.

### Principales recommandations :

- ◆ Suivi des fissures sur les dalles de protection de la géomembrane du parement amont de la digue principale
- ◆ Maintenir dégagé l'exutoire des caniveaux de collecte des eaux de ruissellement du parement aval de la digue principale.

◆ Surveiller l'apparition de nouveaux éclats en pied de parapet de la crête de la digue principale.

◆ Surveiller l'évolution du seuil déversant et du coursier de l'évacuateur de crues.

La **visite d'inspection** conduite par la DREAL Languedoc Roussillon et impliquant les cadres de l'IEMN, s'est déroulée le 30 17 novembre 2016.

Le service de contrôle considère que l'IEMN remplit de façon satisfaisante sa mission de surveillance en procédant à des visites périodiques de l'ouvrage, en réalisant et en interprétant les mesures d'auscultation, en entretenant les dispositifs d'auscultation ainsi que les organes de sécurité, et en procédant régulièrement à des essais de manoeuvre de ces derniers.



## LES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2016

3 février : Réunion COU Sor

23 mars : Visite du barrage des Cammazes et des usines avec VNF

30 mars : Conseil d'Administration

2 mai : Commission d'Appel  
d'Offres de l'Interc'Eau



11 mai : Présentation système AHL/Ganguise au Conseil  
Départemental de l'Ariège

28 juin : Visite Technique Approfondie du  
barrage des Cammazes

27 juillet : Réunion de lancement de l'étude  
juridique d'adaptation de l'Institution aux  
évolutions réglementaires

07

### Panorama 2016

Septembre : Début des travaux du projet Interc'Eau Sud-Ouest Tarnais

7 septembre : Réunion préparation convention de vente d'eau de l'Interc'Eau

13 septembre : Visite du barrage de la Ganguise par  
la Préfecture de l'Aude avec la DDTM, BRL et l'IEMN

22 septembre : Commission Organisme Unique Sor

24 octobre : Lancement des travaux de l'In-  
terc'Eau Sud-Ouest Tarnais à Puylaurens

Du 7 au 9 novembre : Audits de certification  
qualité menés par le cabinet BCS Certification



17 novembre : Visite d'inspection des barrages des  
Cammazes et de la Galaube

7 décembre : Visite d'inspection du barrage de la Galaube

8 décembre : Conseil d'Administration

15 décembre : Journée du personnel dans  
le Gaillacois



## EFFECTIF

Au 31 décembre 2016, l'Institution comptait **42 agents** :

♦ **31 dans la filière technique** : 5 de catégorie A, 2 de catégorie B et 24 de catégorie C.

♦ **11 dans la filière administrative** : 1 de catégorie A, 4 de catégorie B et 6 de catégorie C.

37 personnes travaillent à temps complet, 3 à temps partiel et 2 à temps non-complet, soit un effectif équivalent temps plein de **40,5 agents**.

## MOUVEMENTS

**Départs** : Radiation des effectifs de la collectivité de Caroline CAMBOU suite à sa mutation au Conseil Régional Occitanie à compter du 14 mars 2016 - Radiation des effectifs de la collectivité de Jean ARNAUD suite à son départ vers le secteur privé (Pierre Fabre) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

**Arrivées** : Recrutement de Clara MARTIN-BOUTAULT en tant qu'Assistante Marchés Publics en CDD le 1<sup>er</sup> février 2016 - Recrutement de Benoît GASC en qualité de Responsable Grands Travaux à compter du 20 juin 2016 (remplacement de Caroline CAMBOU) - Recrutement de Pierrick ASSERAY en qualité d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe stagiaire à compter du 18 juillet 2016 (remplacement de Jean ARNAUD).

## FORMATION

En 2016, l'Institution poursuit ses efforts en matière de formation afin de garantir un haut niveau de compétences. Cette volonté de perfectionnement et d'acquisition de nouvelles compétences s'inscrit dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la politique qualité. En outre, elle permet d'assurer une source de motivation pour les agents évoluant au sein des différents services.

**21 actions** de formation ont été réalisées en 2016, les principales étant réparties ainsi :

### Usines

- ♦ Equipements
- ♦ Pic Boue

### Divers

- ♦ Ecriture et rédaction
- ♦ Gestes et postures
- ♦ Expression graphique/Photographique
- ♦ ISO14001
- ♦ Soudure/maçonnerie

### Sécurité

- ♦ CACES engins de chantier, nacelle et plateforme élévatrice, chariot de manutention
- ♦ Sauveteur secouriste du travail
- ♦ Recyclage travaux en hauteur

**Le taux de réalisation du plan de formation est de 80 %** en 2016.

**Dépenses 2016 sur ce poste : 14 000 € HT.**

# 08

## Des hommes et des compétences

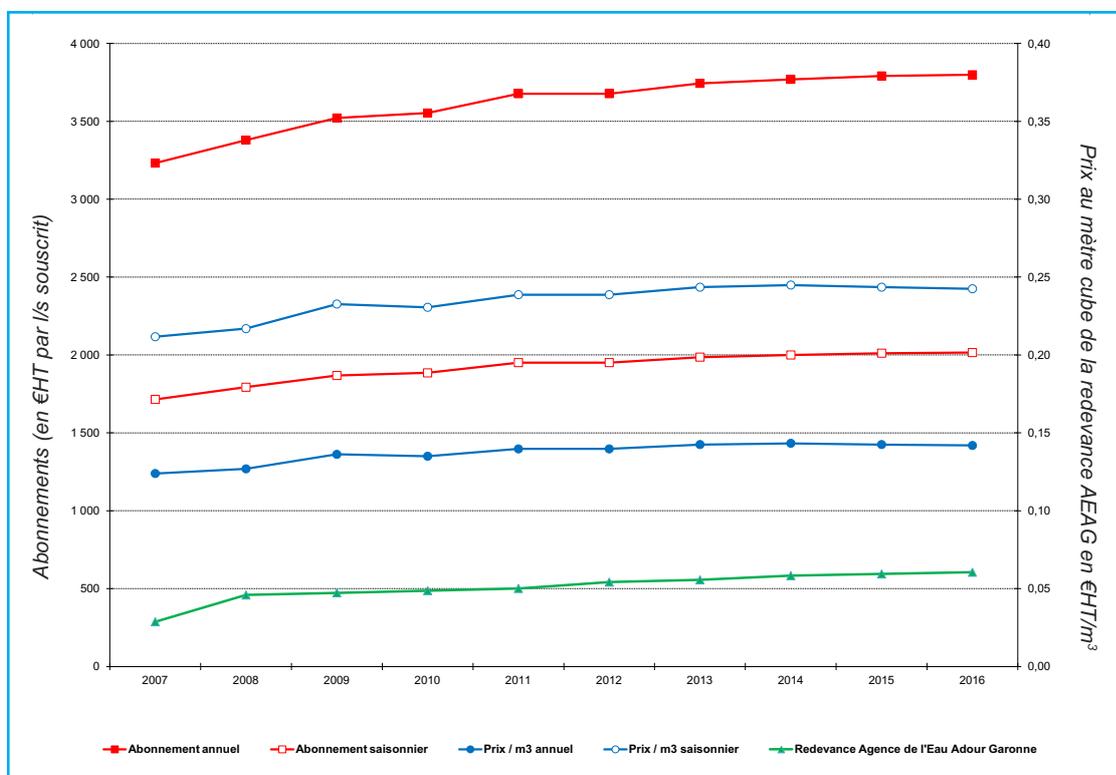
## PRIX DE L'EAU POTABLE

Stabilité en 2016

Du fait de l'application de la formule de révision incluse dans les conventions de fourniture d'eau potable, les prix 2016 sont stables par rapport à 2015 avec :

- une hausse de 0,19% pour le prix des abonnements annuel et saisonnier,
- une baisse de 0,42% pour le prix au mètre cube en abonnement annuel et saisonnier.

La redevance due à l'Agence de l'Eau Adour Garonne a quant à elle augmenté de 1,82 % suite à la décision du Conseil d'Administration de cette dernière. Cette redevance est majorée de 8% pour prendre en compte les pertes d'eau durant le process.



## PRIX DE L'EAU D'IRRIGATION

Hausse de 5 % en 2016

Afin de prendre en compte le déficit chronique du budget de fonctionnement irrigation sur le secteur Cammazes, le Conseil d'Administration a validé depuis 2011 une hausse lissée

sur 10 ans de 5 % par an, évitant ainsi un bond trop brutal. Une augmentation du prix de base de 5 % a ainsi été appliquée en 2016.

## PRIX DE L'ORGANISME UNIQUE

Par arrêté interdépartemental du 5 février 2013, l'Institution a été désignée Organisme Unique pour l'unité de gestion n°145 Sor.

L'Institution devant supporter les charges de gestion qui en découle,

elle les refacture aux irrigants préleveurs. Pour l'année 2016, les tarifs ont été fixés ainsi :

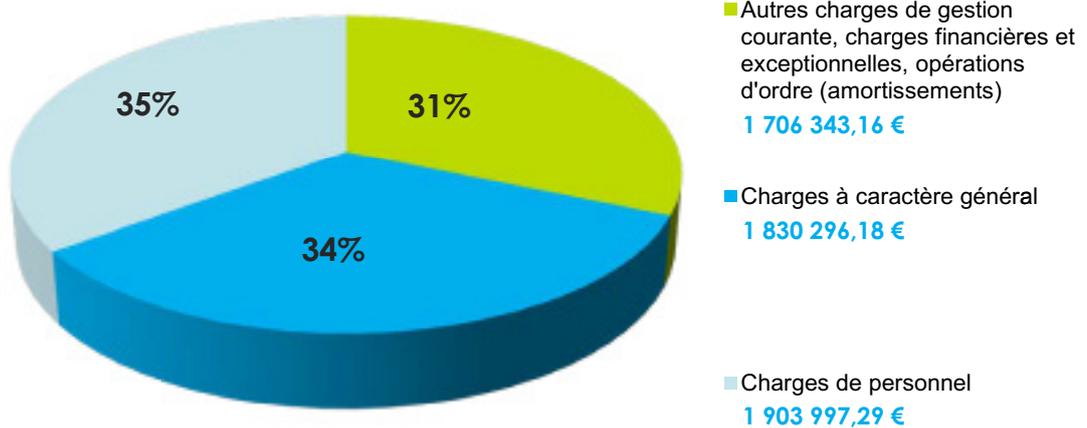
- 30 €HT/an et par point de prélèvement,
- 0,00101 €HT/m³ autorisé.

## BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

<p>Le Budget Principal pour 2016 a été exécuté et arrêté pour :</p> <p>la Section d'Investissement en recettes à <b>7 024 128,69 €</b> et en dépenses à <b>3 404 871,26 €</b></p> <p>la Section de Fonctionnement en recettes à <b>6 949 767,47 €</b> et en dépenses à <b>5 440 636,63 €</b></p> <p>Le résultat global de clôture a été arrêté à <b>5 128 388,27€</b> (excédent d'investissement de <b>3 619 257,43 €</b> et excédent de fonctionnement de <b>1 509 130,84 €</b>)</p>	I N V E S T I S S E M E N T	<b>DEPENSES</b>	Immobilisations incorporelles	31 657,80
		Immobilisations corporelles	112 159,55	
		Immobilisations en cours	2 172 427,64	
		Part capital emprunts	480 382,45	
		Opé. d'ordre (subv. rattachées; txv régie)	598 257,84	
		Opérations patrimoniales	9 985,98	
		<b>TOTAL</b>	<b>3 404 871,26</b>	
		<b>RECETTES</b>		
		Subventions d'investissement reçues	997 489,00	
		Immobilisations en cours	1 459,46	
Opérations d'ordre (amortissements, cessions)	1 277 722,27			
Opérations patrimoniales	9 985,98			
Excédent d'investissement reporté	4 737 471,98			
<b>TOTAL</b>	<b>7 024 128,69</b>			
	E X P L O I T A T I O N	<b>DEPENSES</b>	Charges à caractère général	1 830 296,18
		Charges de personnel	1 903 997,29	
		Autres charges de gestion courante	22 869,82	
		Charges financières	404 955,58	
		Charges exceptionnelles	795,49	
		Opérations d'ordre (amortissements, cessions)	1 277 722,27	
		<b>TOTAL</b>	<b>5 440 636,63</b>	
		<b>RECETTES</b>		
		Produit de la vente d'eau potable	4 747 571,65	
		Subventions d'exploitation		
Autres produits de gestion courante	315 213,72			
Produits exceptionnels réels	32 120,91			
Opé. d'ordre (subv. Rattachées; txv régie)	598 257,84			
Excédent de fonctionnement reporté	1 256 603,35			
<b>TOTAL</b>	<b>6 949 767,47</b>			

## Fonctionnement

### Principales dépenses réelles de fonctionnement 5 440 636,63 €



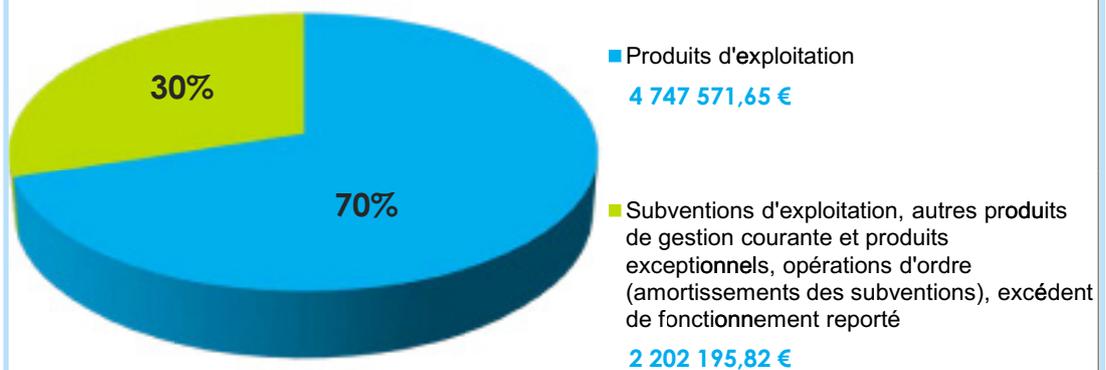
34 % des dépenses d'exploitation du budget eau potable sont consacrées aux **charges à caractère général** (frais d'électricité, produits de traitement, fournitures d'entretien, carburants, entretien et maintenance, assurances, études et recherches, frais d'analyses, frais de téléphone, taxes foncières et redevances agences...).

Les **charges de personnel** représentent quant à elles 35 % des dépenses. Elles

comprennent les salaires, primes et SFT, les diverses cotisations et les autres frais de personnel (achats Equipements de Protection Individuelle, formations des agents).

31 % restants qui correspondent aux **charges de gestion courante** (prestations de budget à budget, charges financières, intérêts des emprunts et les charges exceptionnelles).

### Principales recettes réelles de fonctionnement 6 949 767,47 €



**70 % des recettes d'exploitation proviennent de la vente d'eau potable** aux diverses collectivités desservies.

En 2016, le produit de la vente d'eau potable a été suffisant pour couvrir les dépenses totales réelles de fonctionnement.

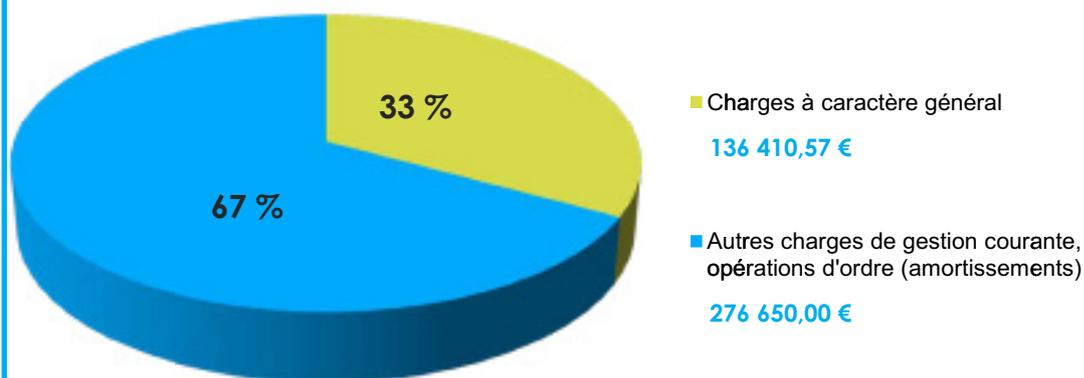


## BUDGET ANNEXE N°1 ÉLECTRICITÉ - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Budget Annexe n°1 pour 2016 a été exécuté et arrêté pour :  la Section d'Investissement en recettes à <b>359 631,97 €</b> et en dépenses à <b>184 599,26 €</b>  la Section de Fonctionnement en recettes à <b>514 391,85 €</b> et en dépenses à <b>413 060,57 €</b>  Le résultat global de clôture a été arrêté à <b>276 363,99 €</b> (excédent d'investissement de <b>175 032,71 €</b> et excédent de fonctionnement de <b>101 331,28 €</b> )	I N V E S T I S S E M E N T	<b>DEPENSES</b>	Immobilisations incorporelles	0,00	
		Immobilisations corporelles	66 746,68		
		Immobilisations en cours	106 224,67		
		Opé. d'ordre (subv. Rattachées; trx en régie)	11 627,91		
		<b>TOTAL</b>	<b>184 599,26</b>		
			<b>RECETTES</b>	Immobilisations en cours	0,00
			Opérations d'ordre entre sections	56 832,35	
			Excédent d'investissement reporté	302 799,62	
			<b>TOTAL</b>	<b>359 631,97</b>	
					<b>DEPENSES</b>
Autres charges de gestion courante	225 596,51				
Opérations d'ordre entre sections	51 053,49				
<b>TOTAL</b>	<b>413 060,57</b>				
		<b>RECETTES</b>			Produit de la vente d'électricité
		Produits exceptionnels		63 478,00	
		Opé. d'ordre (subv. Rattachées; trx en régie)		5 849,05	
		Excédent d'exploitation reporté		311 534,71	
		<b>TOTAL</b>		<b>514 391,85</b>	

## BUDGET ANNEXE N°1 ÉLECTRICITÉ - COMPTE ADMINISTRATIF

### Principales dépenses réelles de fonctionnement 413 060,57 €

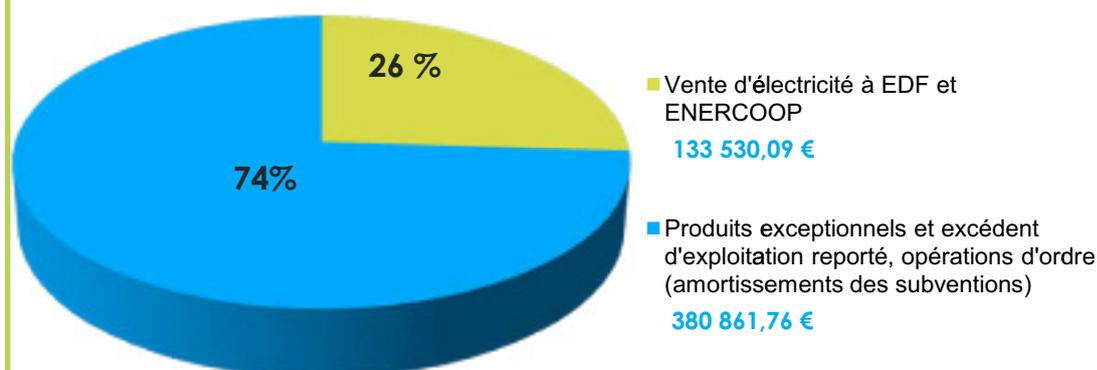


33% des dépenses d'exploitation relatives aux **charges à caractère général** correspondent à la location du garage de Revel pour les véhicules de l'EMN, entretien et maintenance, assurances, cotisations foncières des

entreprises (CFE), taxes foncières et redevances diverses).

Les 67 % restants correspondent aux **charges de gestion courante** (remboursement des prestations effectuées de budget à budget).

### Principales recettes réelles de fonctionnement 514 391,85 €



L'évolution des recettes de vente d'électricité va de pair avec la puissance produite qui a enregistré une forte baisse en 2016 due au déficit d'eau sur la montagne noire (cf. pages 27 et 28).

En 2016, le produit de la vente d'électricité a à peine couvert les dépenses relatives aux charges à caractère général. L'excédent de fonctionnement a permis de couvrir le reste des dépenses.

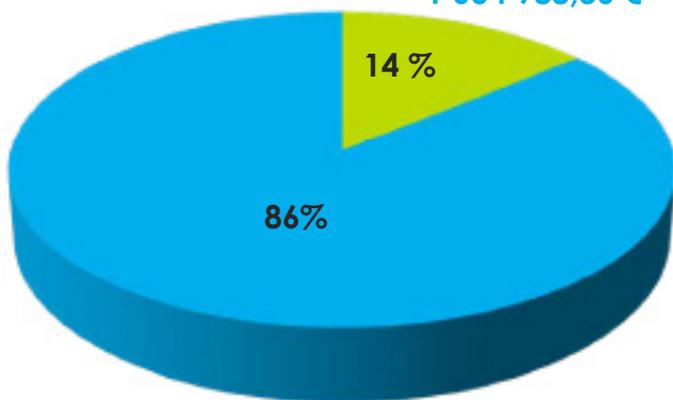
## BUDGET ANNEXE N°2 IRRIGATION - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

<p>Le Budget Annexe n°2 pour 2016 a été exécuté et arrêté pour :</p> <p>la section d'Investissement en recettes à <b>2 588 608,97 €</b> et en dépenses à <b>861 147,29 €</b></p> <p>la Section de Fonctionnement en recettes à <b>1 972 352,00 €</b> et en dépenses à <b>1 604 988,36 €</b></p> <p>Le résultat global de clôture a été arrêté à <b>2 094 825,32 €</b> (excédent d'investissement de <b>1 727 461,68 €</b> et excédent de fonctionnement de <b>367 363,64 €</b>)</p>	I N V E S T I S S E M E N T	<b>DEPENSES</b>		50 881,29	
		Immobilisations corporelles	810 266,00		
		Quote-part des subventions d'investissement et travaux en régie	<b>861 147,29</b>		
		<b>TOTAL</b>	<b>861 147,29</b>		
		<b>RECETTES</b>			
		Opérations d'ordre (amortissements)	933 173,45		
		Excédent d'investissement reporté	1 655 435,52		
		<b>TOTAL</b>	<b>2 588 608,97</b>		
		E X P L O I T A T I O N	<b>DEPENSES</b>		
			Charges à caractère général	225 782,20	
Autres charges de gestion courante	446 009,17				
Charges exceptionnelles	23,54				
Opérations d'ordre (amortissements)	933 173,45				
<b>TOTAL</b>	<b>1 604 988,36</b>				
<b>RECETTES</b>					
Vente d'eau d'irrigation et organisme unique	771 237,37				
Subventions d'exploitation	8 398,62				
Autres produits de gestion courante	64 388,44				
Produits exceptionnels	2 505,50				
Quote-part des subventions d'investissement et travaux en régie	810 266,00				
Excédent de fonctionnement reporté	315 556,07				
<b>TOTAL</b>	<b>1 972 352,00</b>				

## BUDGET ANNEXE N°2 IRRIGATION - COMPTE ADMINISTRATIF

### Principales dépenses réelles de fonctionnement

1 604 988,36 €



■ Charges à caractère général

225 782,20 €

■ Autres charges de gestion courante, opérations d'ordre (amortissements)

1 379 206,16 €

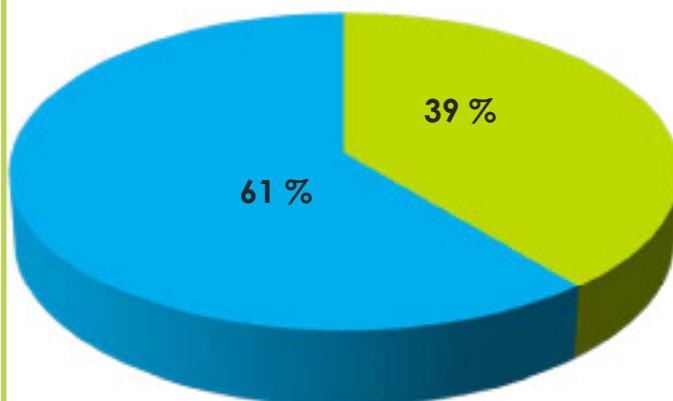
14 % des dépenses d'exploitation sont des **charges à caractère général** (factures d'électricité secteur AHL, facture d'irrigation du quartier nord d'Avignonet, dossier d'autorisation Organisme Unique Sor, taxes foncières de l'AHL et du barrage des Cammazes pour la partie située dans

la commune des Cammazes, redevances aux agences).

86 % des dépenses sont des **charges de gestion courante** (remboursement des prestations effectuées de budget à budget, mise à disposition des ouvrages Gan-guise/Naurouze).

### Principales recettes réelles de fonctionnement

1 972 352,00 €



■ Vente d'eau d'irrigation et organisme unique

771 237,37 €

■ Remboursement prestations de budget à budget, produits exceptionnels, opérations d'ordre (amortissements des subventions) et excédent de fonctionnement reporté

1 201 114,63 €

En 2016, le produit de la vente d'eau d'irrigation a été suffisant pour couvrir les dépenses totales réelles d'exploitation.

## CONCLUSION

En 2016, seules les recettes du Budget Electricité ont été insuffisantes pour couvrir les dépenses réelles de fonctionnement de ce même budget.

# 10

## Indicateurs de performance

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2007 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics, l'Institution fait état des indicateurs suivants :

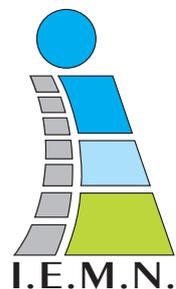
### INDICATEURS DES SERVICES D'EAU POTABLE

INDICE	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	92%	90,9%	100%	100%	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90	100	100	90	90	90
Rendement du réseau de transport	100%	100%	100%	99%	100%	100%*
Indice linéaire des volumes non comptés	NE	NE	NE	2,7 m <sup>3</sup> /km/j	-1,2 m <sup>3</sup> /km/j	-4,6 m <sup>3</sup> /km/j*
Indice linéaire de pertes en réseau	NE	NE	NE	2,7 m <sup>3</sup> /km/j	-1,2 m <sup>3</sup> /km/j	-4,6 m <sup>3</sup> /km/j*
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	0,46%
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées	0	0	0	0	0	0
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	8 ans	10 ans	13 ans et 8 mois	13 ans	9 ans et 10 mois	9 ans et 11 mois

NE : Non évalué.

\*Les indicateurs du réseau (rendement, indices linéaires des volumes non comptés et des pertes) sont calculés pour le réseau de transport de l'Institution. Le rendement est supérieur à 100% et les indices négatifs car les compteurs en entrée du réseau de transport voient une large gamme de débit sur laquelle ils ne peuvent être parfaitement calibrés. A l'inverse, les compteurs de vente d'eau sont plus précis.

Plus d'infos sur :  
[www.i-emn.fr](http://www.i-emn.fr)



Institution des Eaux de la Montagne Noire

**Siège**

Immeuble les Érables  
102 rue du Lac - 31670 LABÈGE  
Tél : 05 61 14 64 00 - Fax : 05 61 25 00 03  
mail : [contact@i-emn.fr](mailto:contact@i-emn.fr)

**Usines**

Picotalen - 2619 route de Carcassonne  
81 540 SORÈZE  
Tél : 05 62 18 70 30 - Fax : 05 62 18 70 31  
mail : [usines@i-emn.fr](mailto:usines@i-emn.fr)